

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

ALAGH

RAPPORT D'ACTIVITE 2023

INTRODUCTION

Ce rapport 2023 prend en compte l'ensemble de l'activité des établissements de l'ALAGH. Il s'agit :

- 1. De la Maison d'Accueil Spécialisée Irène Pierre de Nancy,
- 2. De la Maison d'Accueil Spécialisée l'Orée des Bois de Mont-Saint-Martin,
- 3. Du dispositif PasseR'aile de Nancy,
- 4. Du Foyer d'Accueil Médicalisé de Jour de Nancy,
- 5. Du Service de Soins Infirmiers À Domicile de Villers-lès-Nancy (SSIAD),
- 6. Du Service Polyvalent d'Aide et de Soins A Domicile (SPASAD).
- 7. Du RAPH 54.

Il a été construit sur la base des rapports des différents services. Il décrit autant que possible ce qu'il s'est passé en 2023.

Ce rapport doit permettre de décrire le travail des professionnels de l'ALAGH dans la diversité de leurs interventions, selon des modalités qui favorisent le suivi de leur évolution d'une année à l'autre.

L'ACTIVITÉ GENERALE 2023

1. MAS Irène Pierre NANCY

Analyse des éléments essentiels

L'activité

| Activité | Réalisée 2021 | Réalisée 2022 | Réalisée 2023 |
|--------------------|------------------|------------------|------------------|
| Accueil durable | 18 774 | 18 589 | 18 382 |
| Accueil temporaire | 1 378 | 1 378 | 1 481 |
| Total | 20 152 | 19 967 | 19 863 |

| Hébergement durable | 2021 | 2022 | 2023 |
|--|--------|-------|--------|
| Nombre de jours de présence | 18 774 | 18589 | 18 382 |
| Nombre total de jours d'absence | 933 | 1 096 | 1 234 |
| - Hospitalisation | 209 | 159 | 142 |
| - Vacances Personnelles | 458 | 531 | 687 |
| - Week-end | 226 | 406 | 405 |
| Nombre de résidents concernés par les absences | | | |
| - Hospitalisation | 16 | 23 | 16 |
| - Vacances Personnelles | 44 | 60 | 40 |
| - Week-end | 82 | 81 | 10 |
| Nombre de sorties définitives | - | 2 | 7 |
| Nombre d'entrées | - | 2 | 5 |

| Hébergement temporaire | 2021 | 2022 | 2023 | |
|--------------------------------|-------|-------|-------|--|
| Nombre de jours de présence | 1704 | 1378 | 1481 | |
| Nombre de personnes concernées | 24 | 30 | 32 | |
| Nombre de séjours réalisés | 115 | 96 | 144 | |
| Durée moyenne des séjours | 14.82 | 14.35 | 10.28 | |
| Nombre de sorties définitives | 1 | 6 | 6 | |
| Nombre d'entrées | - | 2 | 9 | |

Les usagers

En 2023, l'âge moyen des résidents est de 53 ans.

Les plus jeunes résidents sont âgés de 27 ans et l'aînée a fêté ses 76 ans.

| Répartition des usagers selon | Décembre 2023 | |
|-------------------------------|---------------|--|
| la classe d'âge | 53 résidents | |
| 20-29 ans | 6% | |
| 30-39 ans | 6% | |
| 40-49 ans | 13% | |
| 50-59 ans | <u>47%</u> | |
| 60-75 ans | 26% | |
| + de 75 ans | 2% | |

Fin 2023, les 50 - 59 ans représentent 47 % des résidents de la MAS.

Au total, l'accompagnement compte 75% de personnes âgées de plus de 50 ans.

Le Service Médical

A. Effectifs

L'effectif médical est composé de 3 médecins pour un 1 équivalent temps plein réparti de la façon suivante :

- 1 médecin spécialiste en médecine générale pour 0,5 ETP
- 1 médecin spécialiste en médecine générale pour 0,4 ETP
- 1 médecin spécialiste en médecine physique et de réadaptation pour 0,1 ETP

Les deux médecins spécialistes en médecine générale assurent un service d'astreinte téléphonique 7 jours sur 7, de 8h à 21h pour des avis sur les problématiques urgentes.

Le secrétariat est assuré par une secrétaire médicale à 0,6 ETP.

B. Activité médicale

Le suivi de santé des résidents en séjour permanent et temporaire de la MAS Irène Pierre est assuré par les deux médecins qui travaillent en collaboration étroite. Chacun d'entre eux est médecin traitant de la moitié des résidents en séjour permanent.

→ Activités de consultation

a. Consultations en interne

- Consultations internes à la demande : suivi de la pathologie principale et pathologie(s) associée(s), consultations pour pathologies intercurrentes.
- Consultations régulières pour le suivi de santé des résidents MAS et le renouvellement de leur traitement (prescription informatisée + PDA).
- Consultations des résidents en séjour temporaire : évaluation de santé à l'arrivée, prescription du traitement, organisation des soins, lien effectué avec les médecins traitants et les familles.

Consultations assurées au sein de la MAS Irène Pierre par des praticiens extérieurs à l'établissement

- Consultations en urgence assurées par SOS médecins : 11 interventions cette année (nuit et WE). Une traçabilité de l'intervention est assurée par le biais du logiciel de soin et permet la continuité du suivi.
- Consultation dentaire : consultation d'un praticien du CHRU, le Pr STRAZIELLE pour les personnes dont le déplacement est difficile à organiser.
- Intervention de l'équipe mobile de soins palliatifs du CHRU de Nancy (EMSP) : avis ponctuels sur des situations complexes, accompagnement des équipes.
- Pédicure : interventions régulières pour les personnes diabétiques et à la demande pour les autres.
- Orthophoniste : bilan et prise en charge en libéral, sur place, pour troubles de la déglutition et de la communication.
- Suivi régulier des résidents sous VNI et assistance respiratoire.
- Suivi des patients bénéficiant d'une GEP par ELIVIE : suivi régulier (11 résidents bénéficiant d'une alimentation entérale GEP).

c. Consultations externes auprès des praticiens de ville ou du CHRU

Les consultations les plus fréquentes se font au CHRU et également dans les établissements privés (Pôle de Gentilly, Clinique Ambroise Paré, Clinique Louis Pasteur...): service de pathologie dentaire du CHRU, cabinets dentaires privés, imagerie médicale (CHRU et privé), neurologie (CHRN), gynécologie (maternité régionale), ophtalmologie (CHRU et privé), pneumologie (CHRU), endoscopie digestive (CHRU), psychiatrie (CMP de Vandoeuvre, privé), cardiologie (CHRU, privé), urologie (CHRU, privé), néphrologie (CHRU, privé), maladies neuro-musculaires (CHRU)...

Le suivi en médecine physique et réadaptation s'effectue principalement à l'IRR de Lay-Saint-Christophe. Les résidents bénéficient également du suivi du médecin spécialiste en MPR au besoin, notamment pour les prescriptions de grand appareillage.

Développement d'un partenariat avec l'Unité Régionale d'Accueil et Soins pour Sourds et Malentendants de Lorraine (URASSM) notamment pour la prise en soin de deux résidents sourds de la structure.

Plusieurs résidents bénéficient d'un suivi au CMP (Centre Médico-Psychologique) Jacquard, à Vandœuvre-lès-Nancy, auprès des IDE spécialisées et des médecins psychiatres.

Des consultations externes auprès de quelques spécialistes libéraux en ville, sont organisées à la demande de certains résidents : dentistes, psychiatres, cardiologues.

Deux résidents temporaires bénéficient d'une prise en charge en dialyse rénale, 3 fois par semaine, sur le Médipôle de Gentilly.

Chaque consultation fait l'objet d'un courrier médical d'accompagnement systématique et d'une fiche de liaison IDE pour les hospitalisations programmées, d'un dossier médical d'urgence (DLU) en cas d'hospitalisation aux urgences.

d. Utilisation du service OMNIDOC

Le CHRU propose à présent une possibilité de prise d'avis de manière sécurisée auprès des médecins spécialistes du CHRU. Les médecins utilisent régulièrement ce nouvel outil.

e. Interventions de l'HAD (Hospitalisation à Domicile)

L'HAD intervient au besoin auprès des résidents, sur prescription médicale (pansements complexes, prescription de traitements par voie veineuse à prescription hospitalière...).

f. Interventions de l'Équipe Mobile de Soins Palliatifs

L'Équipe Mobile de Soins Palliatifs (EMSP) intervient sur prescription médicale auprès des résidents et en soutien aux équipes.

→ Activités médicales annexes

- Rédaction des courriers, des consultations de suivi et des consultations urgentes,
- Suivi des biologies,
- Lecture et gestion des courriers médicaux,
- Rédaction de la synthèse médicale du Projet d'Accompagnement Personnalisé pour chaque résident,
- Mise à jour régulière des dossiers médicaux,
- Lien avec les familles et les tuteurs,
- Participation aux réunions pluridisciplinaires.

→ Participation des médecins aux réunions de préadmission et d'admission

Les médecins étudient les dossiers de demandes d'admission, rencontrent les usagers et participent aux commissions de préadmission et d'admission.

→ **Gestion des infections saisonnières**

Une vigilance a été maintenue concernant l'épidémie des infections à COVID19. Une épidémie sévère de grippe a mobilisé des moyens conséquents.

La vaccination pour ces deux pathologies est assurée au sein de l'établissement.

→ Développement des liens avec les établissements médico-sociaux de proximité

La situation de crise sanitaire et les questions qu'elle a pu soulever a amené l'équipe à se rapprocher des médecins d'autres structures (MAS EPIDOM, AEIM...) pour échanger sur leurs pratiques et leur organisation.

→ <u>Développement des liens avec les partenaires extérieurs</u>

L'équipe médicale s'attache à développer les liens avec des partenaires extérieurs, notamment l'Équipe Mobile de Soins Palliatifs et l'équipe de l'HAD qui apportent leur expertise et leur savoir-faire, et permettent de surseoir à certaines hospitalisations et d'accompagner les équipes lors de situations de soins complexes.

\rightarrow Formation:

Les médecins participent régulièrement à des formations médicales dans le cadre de leur formation médicale continue.

Le Service Réadaptation

→ Kinésithérapie / Sport

Kinésithérapie :

Effectifs: 1.8 ETP:

- 0.8 ETP Masseur-Kinésithérapeute (arrêt prolongé, démission au cours de l'année 2023)
- 1 ETP Masseur-Kinésithérapeute (transformé en 0.8 ETP depuis septembre 2023)
- Arrivée d'un 1 ETP supplémentaire depuis septembre 2023.

Sport : en soutien du service rééducation (mises en mouvement + activités sportives adaptées) :

- 1 ETP Enseignant en Activités Physiques Adaptées (EAPA)
- 0,7 ETP Éducateur sportif

Les kinésithérapeutes et éducateurs sportifs interviennent sur l'ensemble du Site de Gentilly (MAS, FAMJ, PasseR'aile).

Les objectifs principaux sont l'entretien des capacités physiques, lutter contre les déformations, le maintien de l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne, le bien-être, la santé et favoriser les capacités sociales.

La prise en charge est définie après avoir fait un bilan complet des capacités, besoins et envies du résident.

Le service a assuré cette année 2023 :

- **3835** prises en charge individuelles auprès des résidents MAS, permanents et temporaires (1844 séances de kiné, 1991 séances de sport).
- 144 prises en charge pour les usagers du FAMJ

Les activités kinésithérapiques comptent des mobilisations, des étirements musculaires, des massages, des exercices en actif, de la verticalisation, le travail des transferts, de la marche, de la kiné respiratoire.

Les activités sportives et de mise en mouvement s'effectuent en deux temps distincts :

- **Prises en charge individuelles**: exercices en actif (musculation, circuit), motomed, verticalisation, réentrainement à l'effort, marche...
- Activités sportives :
 - Sous forme d'ateliers avec des groupes définis sur des créneaux habituels :

- Boccia (MAS: 38 Séances) avec des groupes entre 4 et 10 résidents à chaque séance.
- Ping-Pong: (MAS: 6 séances; FAMJ: 6 séances) avec des groupes entre 2 et 6 résidents en alternance 1 semaine sur 2 entre MAS et FAMJ.
- Boxe: MAS: 30 séances réparties en 2 séances par semaine avec chacune 5 résidents; FAMJ: 36 séances réparties en 2 séances par semaine pour chacune entre 5 et 7 résidents.
- Gym: 23 séances communes MAS et FAMJ: groupe entre 8 et 12 résidents.
- Sarbacane: remise en place depuis septembre 2023: séances en groupe de 4 résidents en alternance une semaine sur 2 entre MAS et FAMJ. Utilisation de la salle d'activité du FAMJ afin d'effectuer l'activité en toute sécurité.
- Sous forme de collectifs proposés à tous sur des créneaux exceptionnels : curling, golf, basket, boccia, parcours training, Ping-Pong, fléchettes pendulaires, jeux de ballon, parcours fauteuil ...

Des journées sportives « spéciales » sont organisées en fonction de l'actualité sportive avec notamment en 2023 : tournoi de ping-pong interne, « Vélo Day » durant le tour de France, challenge basket durant le mondial.

Cette année nous avons mis l'accent sur le partage puisque ces évènements ont été proposés aux résidents et aux professionnels, en équipes conjointes, ou les uns contre les autres.

La journée ateliers pour les résidents a été proposé sur le thème d'halloween avec un Cluedo géant : « Qui est l'assassin ? », organisée conjointement avec les autres services.

Des sorties sportives en extérieur sont proposées : bowling, parcs et jardins, matches de foot ASNL, sortie ski fauteuil, journée sportive à Lay Saint Christophe, Tour de France...

Le service s'occupe également du suivi d'appareillage en lien avec le médecin rééducateur et les ergothérapeutes : **88 rendez-vous** sur tout l'établissement (corsets, corsets-siège, chaussures orthopédiques, orthèses de membres, bas de contention).

Les kinésithérapeutes et éducateurs sportifs participent également aux différentes réunions : pluridisciplinaires hebdomadaires, de service avec les ergothérapeutes, générales ...

L'Enseignant en Activités Physiques Adaptées est investi dans la prévention interne à l'établissement, en tant que Formateur PRAP2S (Prévention des Risques liés à l'Activité Physiques dans le milieu Sanitaire et Social) et met en place des formations en lien avec les autres formateurs. Elle effectue également des passages pour observer et donner des conseils prévention dans les différents étages afin de travailler à la prévention des accidents de travail.

→ Ergothérapie

Effectifs: 4.15 ETP:

- 1 ergothérapeute : 0,5 ETP sur la MAS IP et 0,5 ETP sur le dispositif PasseR'aile.

1 ergothérapeute : 1 ETP sur le dispositif PasseR'aile,

1 ergothérapeute : 0,9 ETP MAS IP

- 1 ergothérapeute : 0,25 ETP RAPH54/SSIAD/PRAP2S

1 ergothérapeute : 0,3 ETP FAMJ - 0,7 ETP MAS IP

Activités:

 Bilans d'évaluation et suivi des résidents sur le plan de l'indépendance et de l'autonomie pour tous les établissements.

- Séances individuelles de stimulation et d'apprentissage (verticalisation, exercices d'attention, mémoire, apprentissages ...),
- Séances collectives : ateliers jeux vidéo, Wii, courses, repas dynamiques ...

Suivi, entretien et renouvellement des aides techniques et de l'appareillage pour les transferts, les déplacements : les fauteuils roulants manuels et électriques, les transferts, le confort d'installation assis et couché (coussins de positionnement et cales en mousse), le matériel pour la toilette (chaises de douche, chariots douche...), les repas (aides techniques, stimulation, positionnement...), le contrôle d'environnement (domotique, tablette, ordinateur...), la communication (communication alternative améliorée) ...

Repas dynamiques: évaluations et propositions d'installation et d'aides techniques à l'occasion de repas réguliers avec des résidents en séjour permanent ou temporaire et selon besoin au FAMJ, en collaboration avec les diététiciennes; présence aux repas en salle à manger pour appui technique aux professionnels.

Visites à domicile: étude d'aménagement du domicile, propositions d'aides techniques et conseils aux aidants pour les résidents de l'accueil de jour, en séjour temporaire à la MAS ou accueillis sur le dispositif PasseR'aile, ainsi que les usagers du RAPH 54 et du SSIAD.

Prévention anti-escarres:

- Réalisation de mousses sur mesure pour le confort et la prévention des résidents que ce soit au fauteuil ou au lit,
- Evaluation des points d'appuis par la nappe de pression,
- Formation du personnel pour l'utilisation de ces aides techniques.

Formation flash du personnel: formation sur les différents dispositifs présents au sein de la structure (fauteuils roulants manuels/électriques, aides techniques aux transferts, matériel d'aide à la communication...)

Accueil de stagiaires : 2 élèves de l'IFE (Institut de Formation en Ergothérapie) de Nancy ont été accueillis en stage en 2023 ainsi qu'un stagiaire de 3^{ème.}

Apprentissages: accompagnement des résidents que ce soit au niveau du dispositif PasseR'aile ou au niveau de la MAS. Évaluation et prise en soin afin d'acquérir plus d'autonomie dans certaines activités de la vie quotidienne (toilette, soin de la personne, ménage, courses, cuisine...).

En collaboration:

- Participation aux réunions institutionnelles et de service (réunions pluridisciplinaires hebdomadaires),
- Membres de l'équipe réseau MDPH (ergothérapeutes, médecin et assistante sociale) en lien avec la MDPH: constitution de dossiers (volet capacités fonctionnelles et activités) pour l'octroi de prestations de compensation afin de financer des aides techniques (FR) et/ou l'aménagement du logement ainsi que pour le renouvellement des droits des usagers MAS et FAMJ.
- Formation PRAP2S (Prévention des Risques liés à l'Activité Physiques dans le milieu Sanitaire et Social) pour une ergothérapeute.

- Constitution et suivi des dossiers MPDH en lien avec l'assistante sociale, la CESF, le médecin et la famille.
- Accompagnement lors des séjours en appartements majoritairement sur le dispositif
 PasseR'aile mais également lors des séjours de répit pour certains résidents de la MAS.

Participation aux projets de l'établissement :

- Nouvelle procédure des Projets d'Accompagnement Personnalisés (en lien avec Elodie MORELE,
 Neuropsychologue) et formation du personnel.
- Mise à jour du système domotique au sein de la MAS.

→ **Diététique**

Effectifs: 2 diététiciennes pour 1,37 ETP

Le service diététique intervient sur l'ensemble des établissements du site de Gentilly.

Activités:

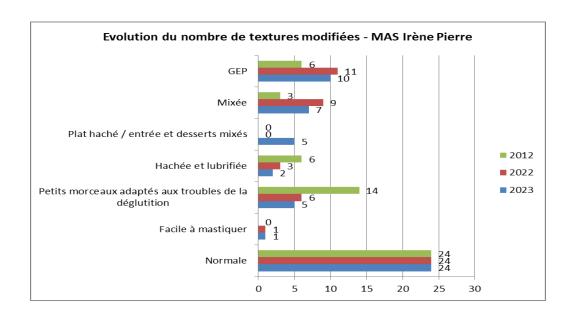
- Suivi nutritionnel individuel des résidents de la MAS Irène PIERRE (permanents et temporaires), du dispositif PasseR'aile et de l'accueil de jour si besoin,
- Mise en place (avec accord du médecin) et suivi des alimentations thérapeutiques, des textures adaptées et des nutritions entérales,
- Conseils diététiques et informations nutritionnelles auprès des résidents et de leurs familles,
- Elaboration et suivi des menus du quotidien (en lien avec les cuisiniers et le chef de cuisine ELIOR puis Alsacienne de Restauration à partir de septembre 2023), ainsi que des menus spéciaux selon les évènements calendaires et événements organisés par l'établissement.

<u>Remarque</u>: la variété des alimentations thérapeutiques et textures adaptées restant importante, elle nécessite des adaptations très conséquentes des menus au quotidien.

- Vigilance sur les prestations repas et la qualité,
- Repas dynamiques: en petits groupes de résidents et en collaboration avec les ergothérapeutes. Observations, évaluations et propositions d'amélioration pour la prise alimentaire,
- Participation hebdomadaire aux réunions pluridisciplinaires et aux réunions du pôle restauration,
- Relation directe avec le prestataire de service de nutrition entérale pour le suivi nutritionnel des usagers disposant d'une gastrostomie d'alimentation, pour le suivi des commandes et de la facturation,
- Formations « flash » auprès des professionnels de l'ALAGH sur le thème « Dysphagie et textures adaptées »,
- Gestion des stocks et des commandes en matière de complémentation nutritionnelle orale et d'eaux gélifiées (en direct avec les laboratoires).

À noter: l'augmentation du temps de travail d'une diététicienne depuis novembre 2023 (+ 0.2 ETP) permet une prise en charge diététique des usagers plus complète, notamment sur l'établissement PasseRaile. Elle permet, par exemple, la création d'ateliers sur le thème de l'alimentation.

- Mise en place d'ateliers diététiques sur l'équilibre alimentaire et les sensations alimentaires.



→ <u>Le suivi psychologique</u>

Effectif: 1 Psychologue, 0.9 ETP (MAS et FAMJ).

La demande d'augmentation de 10 % du temps de travail de la psychologue a été acceptée fin janvier 2023 en vue de répondre à l'évolution des besoins du public accueilli.

L'année 2023 a été marquée par des hospitalisations et des décès qui ont nécessité des visites régulières à l'hôpital, des rencontres avec les familles et un soutien apporté aux résidents de la MAS touchés par le vieillissement, les problèmes de santé et la perte de leurs amis. Le partenariat avec l'équipe mobile de soins palliatifs s'est renforcé concernant : l'accompagnement du résident et de son entourage familial, la prise en charge de la douleur et des autres symptômes d'inconfort, le soutien psychologique, la sensibilisation des équipes aux soins palliatifs et à la réflexion éthique.

Activités cliniques:

- Entretien dans le cadre de l'accompagnement psychologique, du Projet Personnalisé ou des démarches MDPH: intensification des accompagnements avec veille psychologique et implication dans le quotidien,
- Rencontre Familles et Aide aux Aidants,
- Médiation Usagers Professionnels pour faciliter la communication et aider à dénouer une incompréhension dans le quotidien,
- Bilan neuro-cognitif: utilisation d'outils de repérage rapide,
- Animation ou co-animation de groupes thérapeutiques à la MAS : « Remue-Méninges » quotidien plébiscité par les résidents et au FAMJ : Discussions thématiques.
- Organisation de groupes d'expression en fonction des évènements et des besoins

Activités institutionnelles :

- Proximité des équipes, concertation avec les médecins de l'établissement et les cadres: soutien à la circulation de la parole, le partage d'expériences et la co-construction de réponses adaptées aux besoins du résident.
- Participation aux réunions du Projet d'Accompagnement Personnalisé et aux réunions pluridisciplinaires.

- Suivi des recommandations de bonnes pratiques professionnelles RBPP-HAS et des avancées de la nomenclature SERAFIN-PH.
- Liaison avec le CMP de Vandoeuvre lès Nancy CPN CMRR de Lorraine (Centre Mémoire de Ressources et de Recherche), EMSP (Equipe Mobile Soins Palliatifs).

Activités de formation et d'information :

- Sensibilisation des équipes à des thématiques diverses: vieillissement du public accueilli (Dynamique de groupe et lassitude institutionnelle, Prévention des troubles psychiques, Soins palliatifs et Fin de vie, Impacts des Lésions Cérébrales, Vie Intime, affective et sexuelle, Communication non violente,
- Accueil de stagiaires Psychologues en collaboration avec la neuropsychologue (Passer'aile),
- Animation de la formation de rentrée au FAMJ : Quizz -> Testez vos connaissances !
- Temps FIR (Formation Information Recherche) effectué sur site.

Formations et journées d'étude :

- Formation individuelle ACT : Thérapie d'acceptation et d'engagement (Institut Ipnosia),
- Formation collective SERAFIN PH: Anticiper les évolutions.
- Journées du CREAI : Autodétermination, c'est ma vie c'est mon choix.
- Journées du CRIAVS : Sexualité et institution.

Le Service Soins et Accompagnement dans la Vie Quotidienne (SSAVQ)

L'équipe de soins est composée de 6.6 ETP Infirmier(e)s Diplômé(e)s d'Etat sur la MAS Irène PIERRE mutualisée avec le dispositif PASSER'AILE.

L'équipe nuit est composée de 2 ETP Infirmier(e)s Diplômé(e)s d'Etat, 8 ETP Aides-Soignants et Aides Médico Psychologiques.

Présence d'une coordinatrice des soins (0.8 ETP) en relai à la cadre de santé. De formation infirmier/ère, la coordinatrice d'équipe vie quotidienne et soins garantit la qualité et la continuité des soins dans le respect du projet de soins et des recommandations de bonnes pratiques.

L'équipe vie quotidienne est composée de 45.6 ETP Aides-Soignants/Aides Médico Psychologiques et 3 apprentis AS.

En 2023, l'encadrement du Service Vie quotidienne est assuré par la Cadre de Santé.

L'équipe vie quotidienne est renforcée par 11 vacataires : étudiants, issus d'Instituts de Formation (soins infirmiers, ergothérapie, faculté de médecine et faculté de psychologie). 2 étudiants vacataires viennent renforcer chaque soir l'équipe dans l'accompagnement des résidents au repas et au coucher.

Objectif des soins : favoriser le bien-être physique, mental et social du résident par des soins personnalisés définis dans son projet personnalisé.

Le Service Social

Effectifs:

- 1 Assistante Sociale à temps plein sur le Site de Nancy (MAS, FAMJ, Dispositif PasseR'aile et Habitat Inclusif).
- 1 secrétaire médico-sociale à temps partiel sur le service social (MAS, FAMJ).

Le traitement des demandes d'admission

Le service social assure l'instruction et le suivi des demandes d'admission.

Après réception du dossier, le médecin et l'assistante sociale rencontrent la personne et effectuent une visite de l'établissement.

La décision d'admission est prononcée par la Responsable de site après avis de la Commission d'admission de l'ALAGH animée par l'assistante sociale. La commission d'admission ALAGH du Site de Nancy se réunit une fois par mois, le deuxième lundi du mois.

En 2023, **6 commissions d'admission** ont eu lieu sur le Site de Gentilly, et **39 dossiers ont été étudiés** :

- 11 usagers ont obtenu un avis favorable pour de l'accueil temporaire,
- 6 d'entre eux ont réalisé leur premier séjour temporaire sur la MAS au cours de l'année 2023,
- 4 ont intégré la MAS en accueil permanent et 3 ont été inscrits sur liste d'attente pour de l'accueil permanent,
- 5 usagers ont obtenu un avis favorable pour intégrer le FAMJ, avec chacun une période d'essai d'un mois
- 10 usagers ont intégré le Dispositif PasseR'aile (évaluations de courte durée et/ou admissions),
- 3 dossiers ont été refusés ou réorientés.

Les situations d'urgence

L'ALAGH est régulièrement sollicitée dans le cadre de situations d'urgence. L'assistante sociale travaille en lien étroit avec les partenaires de terrain en s'inscrivant dans la recherche de solutions adaptées, notamment avec le CHRU, les centres hospitaliers, l'IRR de Lay Saint Christophe, le Réseau LORSEP, les Communautés 360, la MDPH, les SAVS...

L'organisation et la planification des séjours temporaires

Le service social assure la planification et l'organisation des séjours temporaires.

En fin d'année, un courrier est transmis à chaque usager réalisant des séjours temporaires afin de connaître ses désirs de dates pour l'année suivante. Tout au long de l'année, le service social procède aux modifications et à la réalisation effective de ce planning.

Lors des situations fragiles, il arrive que l'assistante sociale soit amenée à faire des demandes de dérogations à l'ARS afin que les personnes concernées puissent bénéficier de plus de 90 jours d'accueil temporaire sur l'année.

MDPH

Les professionnels de l'ALAGH (ergothérapeutes, médecin et assistante sociale) ont un lien étroit avec la MDPH. Ils sont membres de l'équipe réseau et réalisent différents écrits concernant les résidents de notre structure.

La PCH - Prestation de Compensation du Handicap :

La Prestation de Compensation du Handicap est une aide personnalisée destinée à financer les besoins liés à la perte d'autonomie des personnes en situation de handicap (en matière d'aides humaines, d'aménagement de logement, d'aides techniques...).

Dans ce cadre, des évaluations pluridisciplinaires sont réalisées par les ergothérapeutes et l'assistante sociale.

L'accès et le renouvellement des droits

Le service social assure le suivi des droits sociaux et leur renouvellement éventuel en collaboration avec les usagers, leurs familles et/ou leurs représentants légaux. L'assistante sociale veille à l'ouverture de droits ou au maintien de ceux-ci pour les usagers.

La collaboration avec les représentants légaux des usagers

L'assistante sociale accompagne les usagers dans les demandes de mesures de protection aux biens et/ou à la personne, ainsi que leur renouvellement. Elle est présente aux ouvertures de mesures de protection.

Le service social est amené à faciliter le lien entre les tuteurs, curateurs (familiaux ou extérieurs) et les résidents. Les mandataires judiciaires viennent rendre visite à leurs protégés soit sur rendez-vous, soit sous forme de permanence comme c'est le cas des professionnels de l'UDAF ou de l'UTML.

L'aide aux aidants

L'aide aux aidants, et plus précisément le répit des aidants, a été renforcée ces dernières années. Une permanence téléphonique est mise en place tous les mercredis matin auprès de l'assistante sociale de 9h à 12h30. L'objectif est d'accompagner les aidants, les familles, de leur apporter des réponses, de les orienter et de les soutenir dans l'accompagnement de la personne aidée. L'assistante sociale accompagne également les aidants dans l'organisation des obsèques des résidents.

Permanence

Depuis 2021, l'assistante sociale effectue une permanence téléphonique les mercredis matin, et une permanence physique le mercredi après-midi à la MAS, en complément des autres possibilités de rendez-vous ou de visites à domicile.

Retour/Maintien à domicile

Lors des retours à domicile des usagers en accueil temporaire, ou accueil permanent lors des retours en weekend, l'assistante sociale accompagne le résident et/ou les familles, s'ils en ont besoin, dans la mise en place des aides à domicile. Elle aide au maintien à domicile des personnes accueillies. En fonction des situations, elle aide les personnes à faire réévaluer leurs besoins et leur plan d'aide humaine. Elle travaille en lien avec les ergothérapeutes pour les aides techniques et/ou les aménagements.

L'assistante sociale accompagne également les résidents du Foyer d'Accueil Médicalisé de Jour et leurs familles. Elle veille au maintien à domicile avec la mise en place d'aides adaptées (aides humaines, aides techniques, logement adapté, etc.), afin que les conditions de maintien à domicile soient les meilleurs possibles.

Informations des professionnels

L'assistante sociale met en place des réunions d'information auprès des professionnels de l'établissement sur « Les droits et démarches » qui peuvent concerner les résidents et aider les professionnels à mieux comprendre le parcours de la personne accueillie. Ces réunions ont lieu une fois par an (PasseR'aile et FAMJ) et seront étendues à la MAS Irène PIERRE prochainement.

Habitat Inclusif

L'assistante sociale est également intégrée dans le développement des dispositifs d'Habitat Inclusif. En ce sens, elle travaille en lien avec le chargé de mission de l'ALAGH sur les études de dossiers et de développement des futurs dispositifs. Elle rencontre les candidats et présente leurs dossiers en commission d'admission.

Le Service Accompagnement à la Vie Sociale et Animation (SAVSA)

Le service est sous la responsabilité d'une Cadre Socio-Educatif.

En 2023, il comprend 6 ETP (4 Éducateurs Spécialisés, 1 apprenti ES et 1 Conseillère en Economie Sociale et Familiale). L'apprenti a fini son apprentissage en juillet 2023.

La coordination des projets personnalisés des usagers

Les professionnels du service ont la mission de « coordinateur de projet » et, à ce titre, sont chargés de construire les projets personnalisés avec les résidents.

2 éducateurs et 1 CESF assurent le suivi de 17 à 20 projets en moyenne des résidents permanents en lien avec les référents vie quotidienne.

1 éducateur assure le suivi et l'accompagnement des personnes accueillis en séjours temporaires. A ce titre, en lien avec l'assistante sociale et la secrétaire sociale, il planifie les séjours, organise et anime les réunions de préparations de séjours, accueille et accompagne la personne tout au long du séjour et veille à son bon déroulé. Il rédige également les évaluations en fin de séjour et travaille avec les familles et les partenaires.

La préparation des projets personnalisés est un moment privilégié où le référent rencontre le résident, éventuellement sa famille ou son représentant légal, afin de prendre en compte ses demandes et attentes.

Il prend aussi attache auprès de l'ensemble des professionnels qui accompagnent le résident afin d'identifier avec précision les besoins de ce dernier. Ces échanges permettent de définir les objectifs d'accompagnement dans différents domaines (santé, autonomie et vie sociale)

20 réunions de projet ont été organisées en 2023.

L'accompagnement aux séjours

Dans le cadre des projets personnalisés des résidents, les éducateurs accompagnent les résidents dans l'organisation des séjours vacances en lien avec le service social et s'appuient sur les capacités des résidents et de leur environnement.

Ces séjours permettent aux résidents de s'éloigner de la vie institutionnelle, de rompre avec leurs habitudes de vie et d'en expérimenter d'autres. Nouer de nouveaux liens sociaux et développer une curiosité vers le monde extérieur répondent à un besoin des résidents participant à ces séjours.

Des séjours d'échange inter MAS sont réalisés. Le SAVSA accompagne la demande du résident et organise avec l'autre établissement l'arrivée du résident ALAGH et l'arrivée de l'autre résident au sein de la MAS Irène Pierre. Un séjour d'échange a été organisé en 2023.

Les séjours réalisés en 2023 :

- Lourdes en juillet pour 5 résidents,
- Aix en Provence en juin pour 2 résidents,
- Vosges en août pour 3 résidents,
- Avignon en juillet pour 2 résidents.

Les missions d'animation

Les modalités de mise en œuvre des actions sont guidées par des principes d'action :

- Par le projet personnalisé du résident,
- La construction des réponses conjugue les spécificités de chacun et les enjeux d'équité dans l'établissement.
- Elles mobilisent les potentiels de la personne et les ressources de son environnement,
- Le service s'articule avec l'équipe soignante.

Les missions sont dirigées tant vers le cadre collectif que vers la personne.

Les temps d'animation sont proposés par l'équipe du SAVSA mais également par des intervenants extérieurs ayant des compétences spécifiques.

Les ateliers s'organisent par cycles et sur inscription permettant l'engagement du résident quant à sa participation. Les animations, quant à elles, se font en participation libre.

\rightarrow Ateliers

Les éducateurs ont pu proposer en 2023 :

Jardinage : 6 séances pour 22 participants

- Terre: 13 séances pour 42 participants

- Ludothèque : 1 séance pour 3 participants

- Toucher Bien-être: 1 séance pour 4 participants

Repas de convivialité : 47 séances pour 193 participants

Les intervenants extérieurs ont assuré :

- Des ateliers artistiques et créatifs : art thérapie (27 séances pour 109 participants), couture (6 séances et 25 participants),
- Des ateliers musicaux : chorale (23 séances pour 153 participants), danse (21 séances pour 127 participants), slam (2 séances pour 28 participants), balade musicale (19 séances pour 143 participants),
- Des ateliers détente et médiation : médiation animale avec chiens et autres petites bêtes (26 séances pour 113 participants), relaxation (21 séances pour 69 participants),
- D'autres ateliers : philosophie (16 séances pour 154 participants), temps de prière... (8 séances pour 31 participants).

\rightarrow Animations

Le service propose quotidiennement et les week-ends des animations collectives selon les demandes des personnes et les évènements du calendrier. Sans nécessité d'inscription, ces moments permettent la spontanéité et l'adaptation des animations en fonction des résidents présents.

L'équipe a égayé l'année en proposant :

- **Des goûters à thème** : galette des rois, goûter loto, journée plage (glace), goûter en octobre avec les enfants de l'école voisine...
- Des petits déjeuners à thème : brunch, chandeleur, beignets...,
- **10 journées festives à thème** : journée pyjama, saint valentin, carnaval, loto, pâques, marché de printemps, journée plage, halloween, Saint Nicolas, Noël, Saint Sylvestre...
- **7 repas à thème** : brunch, journée hawaïenne, journée plage, repas des voisins, repas automnale, Noël/Saint Sylvestre
- **Des concerts** : fête de la musique, nouvel an...

Les éducateurs ont également pu organiser :

- Des activités créatives : décoration, activités manuelles, sculpture, ...
- Des activités artistiques : diffusion de films, karaoké, ...
- Des activités de loisirs : jeux collectifs, jeux de société, blind-tests, ...
- Et différentes activités : manucure, animation sur la citoyenneté, lecture du journal, lecture romans/contes.

→ Sorties extérieures

Le service effectue des sorties régulières en réponse aux besoins identifiés dans les projets personnalisés, à des demandes de résidents pour lesquels un accompagnement est nécessaire, ou propose des sorties selon les intérêts de chacun avec le souci de respecter et stimuler les capacités individuelles et l''équité de l'accompagnement collectif.

L'équipe reste soucieuse de l'équité et de l'équilibre des prestations entre les personnes.

Le service a pu réaliser :

- Des sorties « Art et cinéma » : cinéma (7 séances et 27 participants), spectacles (2 séances pour 11 participants), musée (2 séances et 7 participants).
- Des sorties « Sports et Loisirs »: bowling (4 séances et 16 participants), foire attractive de Nancy (5 séances et 19 participants), matches de foot (3 séances et 19 participants), match de basket (1 séance et 5 participants) ...
- Des sorties « Nature et Botanique » : parcs (6 séances et 21 participants), forêt de Haye (1 séance et 10 participants), ferme (1 séance et 4 participants), jardin éphémère (3 séances et 6 participants), montgolfières (1 séance et 1 participant)
- Des sorties variées: courses (45 séances et 111 participants), restaurants (22 séances et 76 participants), marchés (15 séances et 57 participants), sorties sur le quartier, Sons et Lumières (6 séances et 23 participants), brocantes (2 séances et 8 participants) ...

\rightarrow Le partenariat

Le service est engagé auprès de partenaires ce qui permet :

- De proposer des ateliers ou animations (ludothèque, médiathèque),
- De réaliser des ateliers en interne en présence de personnes extérieures à l'établissement comme le collège ou l'école primaire de proximité,
- D'organiser des séjours d'échanges avec des MAS de la région.

ightarrow Les ateliers d'apprentissage

La présence d'une CESF dans l'équipe permet d'apporter une autre dimension au travail d'autonomie réalisé avec les résidents. Des ateliers d'apprentissage sont mis en place et permettent de travailler l'autonomie dans les actes du quotidien :

- Atelier « Courses » (7 séances et 9 participants)
- Atelier « Déplacements » (3 séances et 3 participants)
- Atelier « Cuisine » (12 séances et 21 participants)
- Atelier « Entretien du studio » (3 séances et 3 participants)
- Atelier « Repassage » (1 séance et 1 participant)
- Atelier « Produits ménagers maison » (2 séances et 5 participants)
- Atelier « Bus » (prise des transports en commun) (3 séances et 3 participants)

→ Le comité FLAME

En 2023, le Comité FLAME s'est réuni 5 fois pour organiser les évènements suivants :

- Galette des rois en janvier 2023
- Marché de Printemps en mai 2023
- Fête de la musique en juin 2023
- Repas automnal en septembre 2023
- Réveillon de la Saint Sylvestre en décembre 2023

\rightarrow Divers

Le service garantit la réalisation des **assemblées mensuelles des résidents** : temps d'échange entre l'équipe de direction et les résidents. **7 temps d'échange** ont été organisés et ont concerné **en moyenne 27 résidents**.

Une sensibilisation à la réglementation sécurité incendie a été dispensée par le formateur qui intervient pour former les professionnels. Les 25 résidents ayant participé ont fortement apprécié cette information et en sollicite la réalisation annuelle.

Le « **Festiv'ALAGH** », festival créatif et artistique, a également eu lieu du 3 au 7 juillet 2023 et a entraîné la publication d'une brochure retraçant l'événement. Le thème de ce festivale était « Le Corps ».

Le 28 décembre 2023, le clip « **Gardez le moral** » mettant en scène les résidents autour d'un rappeur Adé Haine, professionnel de la MAS, a été réalisé au sein de l'ALAGH.

L'accueil temporaire de la MAS Irène Pierre

Désormais, des **accueils temporaires externalisés** sont proposés au sein de 2 appartements (Pompey et Champigneulles) et ont pour objectifs :

- → Objectif général 1 : Besoin de répit des personnes et/ou de leurs aidants
- → Objectif général 2 : Evolution du parcours de vie autour de l'autonomie et de l'inclusion des personnes

Les services Hôtellerie, Lingerie et Cuisine

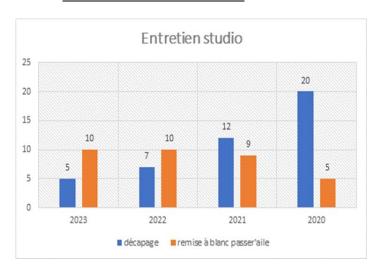
Le service comprend 9 agents de service logistique, 2 lingères et 1 gouvernante (10.30 ETP) ainsi que 2 cuisiniers et 2 apprentis.

Ces services sont mutualisés sur l'ensemble du site de Gentilly.

A. Le service Hôtellerie

Le service hôtellerie est en charge du maintien d'un lieu de vie agréable et participe à l'accompagnement de la vie quotidienne des résidents, par :

L'entretien de tous les locaux :



L'équipe réalise les décapages des studios correspondant au nettoyage complet du studio ainsi que la pose de vernis sur le sol permettant ainsi de faciliter le nettoyage et de limiter la détérioration du sol.

Depuis 2 ans, nous rénovons tous les studios afin d'éviter les décapages.

Les professionnels de l'équipe assurent également le nettoyage des appartements « Chez Nath » et de l'accueil temporaire externalisé (Pompey et Champigneulles). 28 interventions en 2023.

Le service de restauration : appui à l'équipe cuisine et diététique avec le service à table :

Les déjeuners s'organisent désormais en **2 services.** Nous avons associé service à table et service au plateau en maintenant le service en plateau pour les entrées, fromage et dessert et un service à l'assiette pour le plat chaud.

Le soutien au service de soins, dans « l'aide alimentaire » auprès des résidents au moment du petit déjeuner et ponctuellement en fonction des besoins :

Les agents hôteliers sont mobilisés au petit déjeuner pour aider au service et aux aides alimentaires des résidents. **20 à 30 résidents** descendent tous les jours pour prendre leur petit déjeuner en salle à manger.

En 2023, 1 agent hôtelier a participé à la formation Alimentation/Déglutition dispensée en interne afin d'accompagner en sécurité les résidents lors de ces aides alimentaires.

• <u>La participation active aux animations et aux évènements festifs organisés au sein de</u> l'établissement :

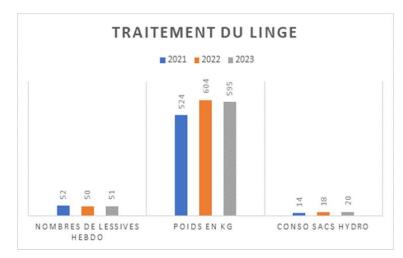
Lors de ces évènements, les agents hôteliers sont mobilisés sur la décoration et le service à table et participent à l'animation.

En 2023, le service a retrouvé un équilibre avec des remplaçants fiables et investis dans la maison.

EVOLUTION DES MISSIONS DU SERVICE:

- → La formalisation des protocoles sur l'écoresponsabilité est à créer en 2024.
- → Achat d'un chariot à hauteur variable en 2024.
- → Étude sur le poste de plonge entamé avec travaux.
- → Réflexion sur le service des repas, pour garder les souhaits des résidents mais retrouver un moment convivial.
- → Réflexion sur le passage en 10h à la demande de salariés pour supprimer la coupure.

B. Le service lingerie



Le service lingerie participe au confort et au bien-être des résidents par un entretien de leur linge. En effet, les lingères le trient, le lavent, le repassent et le distribuent dans les armoires des studios. Elles sont amenées à veiller à la qualité du linge et à son maintien et peuvent ainsi réaliser des petits travaux de couture.

La gestion du linge plat et des tenues professionnelles est assurée par un service prestataire (ELIS).

L'augmentation des tenues professionnelle faite en 2023 correspond au besoin.

EVOLUTION DES MISSIONS DU SERVICE:

- → La formalisation des protocoles se poursuit en 2024 notamment sur les protocoles interservices.
- → Investissement dans du matériel plus adapté au besoin : chariot de distribution, panière à linge surélevée, chaises assis debout.
- → Une réflexion sur la prestation linge de toilette et de maison doit se réfléchir afin de répondre aux normes des collectivités tout en répondant à un besoin d'individualisation.

Sur 2024, il sera intéressant de travailler avec les lingères afin qu'elles :

- Réalisent l'inventaire du linge des résidents,
- Accompagnent les résidents dans le tri de leur linge,
- Organisent le rangement des armoires.

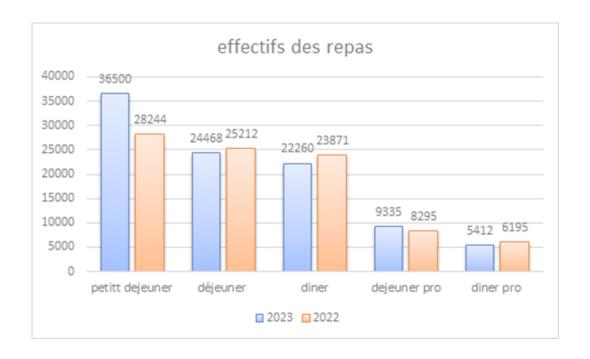
Pour ces points il y a une nécessité d'associer le service vie quotidienne.

- → Réflexion à mener sur le prestataire linge plat et tenues professionnelles qui ne correspond pas à nos attentes.
- → Travail à prévoir sur les pertes de vêtements et l'usure.

C. La Cuisine

Le service Cuisine est mutualisé sur l'ensemble du site Gentilly et est géré par un chef ELIOR qui apporte une technicité dans les protocoles et l'organisation du travail.

Il propose 210 repas/jour (résidents et professionnels confondus) et respecte les particularités des résidents (textures, régimes, dégoûts, allergies, ...). Le service participe à l'ensemble des évènements festifs du site.



Stabilisation de l'équipe en 2023 avec l'arrivée en juin d'un nouveau chef de cuisine.

EVOLUTION DU SERVICE:

L'impact environnemental reste au cœur des décisions. Ainsi, le service affiche sa volonté de poursuivre son travail sur le tri des matériaux et le gâchis alimentaire.

Proposition d'augmentation de l'effectif pour pouvoir faire plus de « frais » et permettre une souplesse au sein de l'équipe

2. MAS L'ORÉE DES BOIS MONT-SAINT-MARTIN

Analyse des éléments essentiels

L'activité

| Activité | Réalisée 2020 | Réalisée 2021 | Réalisée 2022 | Réalisée 2023 | |
|--------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|--|
| Accueil durable | 14 140 | 14 068 | 14 164 | 14 216 | |
| Accueil temporaire | 1 691 | 1 287 | 1 607 | 1 407 | |
| Accueil de jour | 890 | 1 405 | 1 851 | 1 772 | |
| Total | 16 721 | 16 760 | 17 622 | 17 395 | |

La MAS de Mont-Saint-Martin accueille un public diversifié composé de personnes polyhandicapées, cérébrolésées, ayant des troubles envahissants du développement moteur dominant et pouvant présenter des troubles associés, mais aussi de personnes déficitaires sur le plan mental et cognitif.

L'établissement est organisé en quatre unités de vie regroupant les personnes selon leurs pathologies.

Il est agréé pour **55 places**, dont 41 places d'hébergement durable, 7 places d'hébergement temporaire et 7 places d'accueil de jour.

L'activité médicale de spécialité MPR

La consultation MPR mensuelle est maintenue en 2023.

Le service logistique

Le service logistique est divisé en trois pôles : bio-nettoyage, maintenance et cuisine, tous trois indispensables au bon fonctionnement de la MAS et au maintien d'un cadre de vie agréable au sein de l'établissement. Ce service est géré par les 3 cadres.

Notre cuisine est livrée (liaison froide) par la société SODEXO. Les trois agents y travaillant sont chargés de reconditionner les repas, de préparer les textures adaptées lorsque nécessaire et de distribuer les repas dans les unités de vie. Une cuisinière fait partie de nos effectifs depuis janvier 2021. Elle poursuit le travail, en concertation avec l'orthophoniste, pour adapter les menus, les repas ainsi que leurs textures afin d'être au plus près des besoins alimentaires des personnes prises en charge.

Suite à des difficultés rencontrées avec le prestataire SODEXO en termes de qualité des repas, nous avons commencé à évoquer fin 2022 la possibilité de devenir autonome sur le plan de la confection des repas. Cela implique de gros travaux et il a été convenu que ce projet ne pourrait voir le jour qu'à la fin des travaux du nouvel espace accueil de jour.

Depuis, nous travaillons en lien avec SODEXO dans ce sens dans le cadre de réunions et d'évaluation. Notre futur projet pourrait être réalisé sur le même modèle que le modèle nancéen.

La qualité des repas SODEXO est toujours en baisse sur 2023. De plus, les aménagements de la cuisine centrale de SODEXO nous ont obligés à changer notre mode de fonctionnement, les modalités de livraison et les menus. Cela a nécessité des achats de matériel (bacs gastro etc) et surtout une anticipation importante de la part de l'équipe de cuisine.

L'entreprise SODEXO ne répond plus du tout à nos exigences concernant les adaptations nécessaires des repas pour les résidents de la MAS. Même si nous avons tenté de coordonner nos besoins, aujourd'hui, il parait difficile de poursuivre notre collaboration et nous devons entamer des recherches pour pouvoir proposer à nos résidents une continuité dans la qualité des prestations repas.

Le service cuisine élabore tout au long de l'année des repas exceptionnels lors de manifestations telles que la semaine du goût, le repas de Noël, les brunchs, les anniversaires, etc.

Le service social

Depuis juillet 2020, le poste d'assistante sociale à mi-temps a été modifié pour passer sur un temps plein.

En 2023, nous avons accueilli une nouvelle assistante sociale. Celle-ci a démissionné la même année. Actuellement, nous poursuivons nos recherches concernant ce poste.

La Responsable de site et la cadre éducatif prennent en charge les missions du service social.

Organisation et gestion du pré-accueil à l'admission :

 Réalisation de plusieurs entretiens formels et informels avec des familles et des résidents : écoute, soutien et proposition de solutions face aux problèmes rencontrés ou réorientation vers

le bon interlocuteur.

- Planification des réunions de synthèse et post-synthèse avec familles, résidents et tuteurs,

réunions pluridisciplinaires et réunions d'unité.

Le service infirmier

Effectif: 3 IDE à temps plein.

La cadre de santé a fait valoir son droit à la retraite le 31 décembre 2023. Son remplacement a été

pourvu en 2024.

Le service médical

Effectif: 1 médecin à temps partiel (08h45/semaine), une secrétaire médicale et une vacation

mensuelle d'un médecin rééducateur.

Le projet médical a été précisé avec l'instauration d'une consultation annuelle et l'organisation du suivi

de la santé des résidents.

Chaque résident bénéficie d'un examen clinique complet avec prescription des consultations spécialisées nécessaires et prescription du rythme d'examens complémentaires (essentiellement suivi

biologique).

Les comptes-rendus sont enregistrés dans le dossier médical informatisé par la secrétaire médicale.

Les consultations internes sont organisées à la demande. La secrétaire médicale prend les rendez-

vous, les organise et les enregistre.

L'HAD intervient en soutien sur prescription médicale.

Formation et encadrement

Nous avons formé 4 apprenties Aides-Soignantes cette année. 3 d'entre elles ont terminé leur

formation en juillet 2023.

Nous avons accueilli 16 étudiants AS et 6 étudiants IDE.

Le service rééducatif

→ Ergothérapie

Effectif: 1 ergothérapeute (1 ETP). Actuellement, ce poste est à pourvoir.

Activités:

- Améliorer l'autonomie du résident en favorisant l'adaptation de l'environnement à la personne et à son handicap : évaluer les capacités des résidents ainsi que les facteurs

personnels et environnementaux déterminant le degré d'autonomie des personnes. Rédiger les protocoles d'accompagnement spécifiques des accueils temporaires et permanents.

- Suivi et renouvellement des aides techniques et de l'appareillage pour l'ensemble des activités quotidiennes: veiller à la bonne installation de la personne en matière de confort et de prévention cutanée. Adapter et proposer des aides techniques, des matériels, des dispositifs d'installation spécifiques ou de positionnement (fauteuils roulants, matériel médical d'aide au transfert, repas, toilette...).
- Valoriser le résident au travers d'activités adaptées, selon ses besoins et son projet personnalisé: proposer un accompagnement selon les attentes et les besoins des résidents (activités de préhension, jeux cognitifs, mises en situation dans le quotidien, adaptations des loisirs et des outils de communication).
- Participer aux réunions d'unités et d'équipe hebdomadaires ainsi qu'à l'élaboration des projets personnalisés d'accompagnement: maintenir un travail de réflexion pluridisciplinaire en lien avec l'accueil des résidents et leur bien-être.
- Participer aux visites à domicile et rencontres lors de demandes d'accueil au sein de la structure.
- Contribuer à la prévention de la santé des salariés lors des mobilisations et manutentions de résidents en proposant des conseils d'ergonomie posturale et des aides techniques.

→ Kinésithérapie

Effectif: 1 Kinésithérapeute (0,80 ETP). Actuellement, ce poste est à pourvoir en CDD.

Activité annuelle du kinésithérapeute :

- Maintien des acquis,
- Mobilisation passive des membres supérieurs et inférieurs,
- Travail musculaire de maintien postural, en assis,
- Maintien de la force musculaire, vélo, travail actif global...,
- Travail de l'équilibre assis et debout,
- Rééducation à la marche,
- Maintien périmètre de marche, sorties extérieures,
- Kiné respiratoire, drainage autogène,
- Drainage lymphatique membres supérieurs, membres inférieurs,
- Installation du résident au fauteuil : bien être et confort,
- Massage détente bien-être, d'accompagnement de fin de vie,
- Travail des transferts, mises au sol et relevés du sol
- Réunions pluridisciplinaires, réunions des unités.

\rightarrow Orthophonie

Effectif: 1 Orthophoniste (0.50 ETP).

Partie intégrante de l'équipe pluridisciplinaire, l'orthophoniste participe aux réunions d'unités, aux réunions pluridisciplinaires, aux réunions générales et aux séquences de travail.

Elle assure la préparation et l'animation d'ateliers thérapeutiques : ateliers mémoire, ateliers de stimulation cognitive, ateliers autour de l'alimentation (alimentation plaisir), ateliers de stimulations sensorielles, ateliers sur les fonctions exécutives...

L'orthophoniste réalise également une évaluation de la communication globale par le biais d'un bilan du langage oral et écrit, afin de préciser les capacités de communication des personnes accueillies et de mettre en place des moyens de communication (stimulations) adaptés et alternatifs ainsi qu'une prise en charge orthophonique ajustée.

Son travail est aussi axé sur la question de la déglutition : des protocoles ont été mis en place et sont régulièrement retravaillés et explicités en équipe. La réhabilitation de la déglutition chez les résidents de la MAS demande de réaliser des bilans de la déglutition (étiologies), d'effectuer des prises en charge et d'élaborer des lignes de conduite à tenir face aux troubles de la déglutition.

L'orthophoniste fait également le lien entre les unités et la cuisine par le choix des textures adaptées aux résidents. Elle travaille en étroite collaboration avec le cuisinier et participe aux réunions avec les prestataires extérieurs. L'orthophoniste intervient dans les projets de l'habitat partagé et de l'accueil temporaire au studio en réalisant un bilan orthophonique complet des résidents accueillis et en permettant ensuite d'élaborer des objectifs thérapeutiques avec l'équipe.

L'orthophoniste intervient auprès de l'ensemble des résidents de la MAS de Mont-Saint-Martin.

Activité annuelle de l'orthophoniste :

En 2023, poursuite des objectifs suivants :

- Observation des repas et réalisation d'un bilan orthophonique de la déglutition pour chaque patient et élaboration d'un protocole individuel pour chaque résident de la structure sur les textures alimentaires, réalisation du protocole individuel de chaque patient affiché en unité et création d'étiquette récapitulative (photo du résident et texture),
- Prise en charge orthophonique : 20 séances individuelles par semaine,
- Ateliers mémoire et langage en collaboration avec la psychologue avec 2 ou 3 résidents, 2 fois par semaine,
- Séance de médiation photolangage en collaboration avec la psychologue à raison d'une séance tous les 15 jours (6 résidents). Arrêt de cette activité en juin 2023 suite au départ de la psychologue,
- Evaluation orthophonique des résidents, mise en place d'un projet thérapeutique,
- Travail en étroite collaboration avec la cheffe de cuisine : vérification des menus du prestataire et menus spéciaux,
- Participation aux réunions de coordination entre le prestataire des repas et la cuisine de la MAS, vérification des menus et coordination avec la cuisine dans les textures adaptées aux résidents,
- Participation aux réunions institutionnelles (temps de travail insuffisant pour assister aux réunions des unités),
- Travail en collaboration avec l'ergothérapeute pour les postures et outils spécifiques pendant les repas,
- Intervention au moment des repas, adaptation des textures, prévention des fausses routes et adaptations nécessaires,
- Projet de formation à l'ensemble du personnel sur la nouvelle nomenclature internationale de la déglutition (temps de travail insuffisant, non effectué à ce jour par manque de temps),
- Formation des aides-soignants et des stagiaires de passage à la MAS de MSM sur les troubles de la déglutition.

→ Psychologie

1 psychologue : démission en fin d'année 2023. Poste toujours à pourvoir.

Missions cliniques et institutionnelles

- Soutenir l'autonomie psychique des résidents au travers de la mise en place d'ateliers à visée thérapeutique et d'entretiens de soutien psychologique,
- Participer aux réunions pluridisciplinaires hebdomadaires, synthèses, commissions d'admission et réunions d'équipe (une par unité chaque semaine),
- Lorsqu'une problématique psychologique nécessite une évaluation, la psychologue participe à certaines visites/rencontres d'établissements et peut rencontrer, en binôme, certains résidents d'accueil temporaire en préadmission sur demande de la direction,
- Les entretiens avec les résidents se font en semaine, à leur demande, ou lorsque des observations sont soulevées en réunion d'équipe, de façon ponctuelle ou en suivi toute l'année,
- Entretiens avec la famille pour des échanges ponctuels ou réguliers.

Activités à visée thérapeutique :

Ateliers:

- Mémoire, langage et stimulation cognitive tous les matins, en collaboration avec l'orthophoniste. Cette activité peut être proposée en individuelle (toujours selon les recommandations sanitaires en vigueur).
- Equitation adaptée/Poneys: l'activité de médiation animale avec le poney a été maintenue mais a pu être réalisée uniquement sur quelques séances en raison des aléas climatiques ou du manque d'effectif. Néanmoins elle garde tout son intérêt et se déroule sous forme de journée avec pique-nique pris sur place. Nous proposons à 6 résidents (deux groupes de 3) de passer une journée dans un centre équestre en Meuse, avec contact et relationnel avec les poneys, dans un verger ou à l'écurie suivi d'un repas chaud au coin du feu dans le club house. Cette activité permet de changer complètement d'environnement et de rythme, elle permet aussi des contacts avec certains cavaliers du club qui viennent nous aider lors de ces journées, donnant à cette sortie l'opportunité de contacts sociaux voire amicaux.
- Suite à une formation (auto-financée) à l'utilisation du Photolangage en janvier 2020 à Lyon, un dispositif de médiation avec cet outil a pu être réalisé à raison d'une fois par mois, animé en cothérapie par la psychologue et l'orthophoniste. Cet espace thérapeutique a rapidement été investi par les résidents et a permis l'expression des expériences individuelles et subjectives dans le cadre contenant et sécurisant du travail en groupe. Il a d'ores et déjà démontré la possibilité d'y travailler le rapport au temps, de partager et transformer certains affects et d'inscrire ce temps de parole dans une dynamique de soutien et d'adaptation à la vie en institution. Arrêt de cette activité en juin 2023 suite au départ de la psychologue.

Le service vie quotidienne et animation

Afin de pallier les difficultés de recrutement de la filière éducative, nous avons fait le choix d'accueillir 2 apprentis Éducateurs Spécialisés sur 3 ans.

Après quelques mois dans nos locaux, les 2 apprentis ont su parfaitement trouver leurs marques et être un réel soutien dans les activités, les sorties et les projets d'accompagnement de nos résidents.

Activités réalisées en 2023 :

26 et 27 janvier: transfert salon de la BD

Angoulême

02 février : goûter chandeleur 11 février : soirée Théâtre Lexy 14 et 16 février : cirque de Metz

17 février : goûter gaufres

21 février : goûter mardi gras et défilé

déguisements

08 mars: sensibilisation Darche

26 mars : karaoké

12 avril: sensibilisation Darche

18 avril: srand loto

09 mai: 20 ans de la MAS et inauguration

Accueil de iour

12 mai : journée Accessibilité remparts Longwy

17 mai : journée Bien être 31 mai: atelier Gaufres 25 juin : fête de la Musique

28 juin et 05 juillet : journées Handisport

18 juillet : ballastière 19 juillet : piscine extérieure 20 juillet : rives en fête 21 juillet: Parc Esch

24 juillet: équitation

25 juillet : ballastière

26 juillet: parc Bettembourg 27 juillet: festival Air Ballons

28 juillet : barbecue

14 août : cueillette mirabelles

20 août : karaoké

06 septembre : friperie Lexy

09 septembre : soirée feu d'artifice Lexy

10 septembre : jardin des traces 24 septembre: brocante MAS 04 octobre: match Handball Metz 11 octobre: sensibilisation Darche 31 octobre : repas halloween

03 décembre : marché de Noël MAS 06 décembre : marché de Noël Metz 07 décembre : marche de noël IME Briey

14 décembre : repas de Noël MAS

17 décembre : spectacle théâtre Thionville

19 décembre : visite du Père Noël

21 décembre : partenariat et visite école

primaire MSM

22 décembre : journée à Nancy

24 décembre : animation musicale Noël.

La journée « Bien-être du salarié » a eu lieu le 17 mai 2023, autour d'ateliers : shiatsu, échauffement, aïkido, massage plantaire, massage, réflexologie, yoga, nutrition, tai chi chuan, sophrologie, sieste, hypnose, marche, médecine du travail... avec l'organisation d'une tombola et d'un repas diététique.

Cette journée permet d'améliorer le climat social, dynamiser la collaboration de tous, renforcer la cohésion d'équipe et de « prendre soin » de nos collaborateurs au travail.

Cette amélioration des conditions de travail pour les salariés est une action désormais inscrite à l'ALAGH afin de renforcer la cohésion, la sensibilisation à l'utilisation d'outils participant au bien-être au travail et à la récupération. Cette journée est très appréciée par les salariés et est reconduite d'année en année.

Création d'un accueil de jour :

Sous une nouvelle forme, en dehors des unités et dans de nouveaux locaux. Les travaux ont démarré en avril 2022 avec la création d'un accès à l'ancienne balnéo par l'extérieur et d'une nouvelle unité de vie. et se sont achevés en 2023.

Atelier esthétique :

Une socio-esthéticienne vient une fois par mois et des rendez-vous sont programmés avec les résidents. Cela permet une régularité dans l'accompagnement ainsi qu'une prise en charge adaptée aux besoins de chacun. Le coiffeur vient également une fois par mois.

Sophrologie:

Une sophrologue professionnelle intervient dans le cadre d'ateliers individuels pour 4 résidents.

Il s'agit d'un accompagnement thérapeutique sur le long terme qui demande un investissement de la part des résidents dans le quotidien à travers des exercices en complément des séances individuelles.

Handiboxe:

Objectifs:

- Travailler la motricité, l'endurance, la détermination et la persévérance,
- Gestion des émotions pour certains résidents,
- Effectuer une activité sportive à l'extérieur de l'établissement.

Cette activité se déroule un vendredi sur deux, à Villerupt. Elle est encadrée par un membre de l'association investi dans la Handiboxe. Activité reconduite en 2024.

Handisport: avec l'intervention d'un éducateur sportif.

Activité piscine

Activité équitation

Projets 2023 réalisés :

Accueil de jour

Avant la pandémie, les résidents en accueil de jour étaient répartis en fonction de leur pathologie dans les unités de vie. Ils participaient aux activités proposées à l'ensemble des résidents le matin et étaient positionnés en fonction de leur PAI sur des activités individuelles ou en groupe.

Nous avions estimé utile d'améliorer cette formule et les conditions d'accueil en mettant à disposition de ces résidents journaliers, un lieu adapté qui leur serait propre. Cet espace que nous avions imaginé devait être aménagé d'un coin repos pour favoriser une dynamique d'accompagnement plus personnalisée avec des animations plus spécifiques et permettre aux résidents fatigables de pouvoir prendre un temps de repos ou de sieste dès que nécessaire.

Un réagencement de la distribution des salles et quelques travaux d'aménagement ont eu lieu entre 2022 et 2023.

Les personnes bénéficiaires de l'accueil de jour sont accueillies depuis 2023 dans cette unité qui leur est dédiée.

À ce jour, 7 places sont accordées et utilisées de 10h à 16h du lundi au vendredi.

L'accueil de jour représente en moyenne 12 personnes à l'année, venant d'un à cinq jours en fonction du projet personnalisé.

Les familles souhaitent que leur proche handicapé soit maintenu le plus longtemps au domicile familial. Des temps de repos dans la semaine, en journée, représentent un réel bénéfice et favorise ce désir. C'est pourquoi, l'accueil de jour est une prestation très demandée.

Cet accueil est une première étape pour découvrir le milieu institutionnel. Les résidents viennent à la MAS par le biais de TGL qui assure le transport matin et soir.

Les activités proposées au sein du service sont de type :

- Sensorielles et de bien-être: sophrologie, bain détente, soins du corps et esthétique, relaxation, jardinage, médiation animale en milieu équestre, en refuge et animaux de la ferme mobile,
- Sportives: Boccia, Curling, sarbacane, parcours moteur, tir à l'arc, tir à la carabine laser, tir sur cible pendulaire, snag golf, natation, équitation.
 L'intervention régulière d'un intervenant handisport, nous a permis de développer diverses activités et de pouvoir au mieux les adapter au public accueilli à l'accueil de jour.
 Cette approche à aussi susciter un intérêt à la formation des activités adaptées qui s'est déroulée à Paris en décembre 2022 pour une meilleure compréhension et évaluation des échanges de nos pratiques.
- Manuelles et créatives : bricolage, peinture en lien avec un thème défini par le calendrier,
- Cognitives : atelier mémoire, écriture, jeux d'association, jeux de verbalisation, jeux de société,
- **Sorties extérieures**: balades dans les parcs, cinéma, restaurant, café et salon de thé, magasins,
- **Atelier cuisine:** permet à nos résidents de créer et de partager un moment de vie autour de la confection d'un gâteau d'anniversaire ou d'un repas à thème. Permet à nos professionnels de se questionner sur la notion de plaisir gustatif et permet de renforcer la coopération avec l'orthophoniste lors des petits déjeuners améliorés dits « Ateliers déglutition ».

Deux principaux partenariats ont été créés au cours de l'année :

- Entre l'Accueil de Jour et le Foyer du Pré Saint Charles de l'association de Haucourt-Moulaine. Plusieurs rencontres ont été organisées entre les deux établissements. Un groupe de résidents a participé à la préparation de notre Marché de Noël par le biais d'un atelier cuisine mis en place pour la confection de sablés de Noël. D'autres projets avec l'association sont en cours de réalisation et de réflexion.
- Avec la piscine « Osmose » de Longwy : ouverte depuis l'été 2021, cette piscine est aménagée pour pouvoir accueillir notre public en situation de handicap. Un groupe de deux résidents s'y rend chaque semaine. Depuis sa fermeture en septembre 2022 pour raisons techniques, et en attendant la réouverture, nous nous rendons au complexe Aqua Sud de la commune de Niedercorn au Luxembourg.

Partenariat avec l'IME de Chenières :

Stages d'immersion afin de faciliter la transition entre l'établissement pour enfants et l'établissement pour adultes. Accueil des enfants mais aussi des professionnels de l'IME ainsi que, quand cela est nécessaire, des familles, le but étant de rassurer les enfants et leurs familles et de leur faire découvrir la structure et son organisation.

Partenariat avec l'IME de Briey :

Sur le même principe que pour l'IME de Chenières.

20 ans de la MAS:

L'année 2023 nous a permis de célébrer un anniversaire important pour la MAS de Mont-Saint-Martin : celui de ses 20 ans.

Pour l'occasion, nous avons organisé une fête à laquelle nous avons convié nos différents partenaires de tous horizons autour du verre de l'amitié.

Nous avons pu assister à une représentation musicale de la troupe « les barons noirs ». Résidents, familles, partenaires, salariés étaient invités à partager un moment placé sous le signe des souvenirs mais aussi des projets à venir.

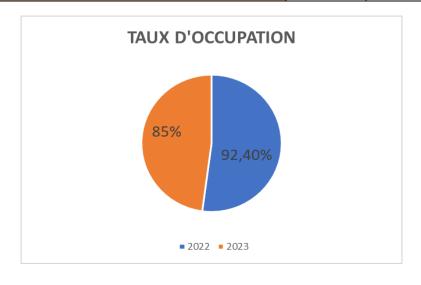
Nous avons profité de ce moment festif pour inaugurer les nouveaux locaux de l'accueil de jour mais aussi pour baptiser officiellement la MAS de Mont-Saint-Martin qui depuis ce jour est nommée la MAS « L'Orée des Bois ».

3. DISPOSITIF PASSER'AILE NANCY

Analyse des éléments essentiels

L'Activité

| | 2021 | 2022 | 2023 |
|---|---------|--------|---------|
| Nombre de journées réalisées | 5707 | 6628 | 6192 |
| Taux d'occupation | 78.18 % | 92.4 % | 84,82 % |
| Durée moyenne de séjour hébergement long | 186 | 255 | 229 |
| Nombre de personnes présentes au 1er janvier de l'année | 17 | 19 | 17 |
| Nombre de personnes entrées dans l'année (longue durée) | 13 | 7 | 10 |
| Nombre d'évaluations de courte durée. | 5 | 7 | 11 |
| Nombre de personnes sorties dans l'année | 18 | 8 | 7 |
| Nombre de personnes présentes au 31 décembre de l'année (séjour long) | 17 | 25 | 20 |
| Nombre total de personnes accueillies entre le 1er janvier et le 31 décembre (avec accueil de courte durée) | 35 | 33 | 38 |



L'année 2023 a été marquée par une légère baisse du taux d'occupation impacté probablement par un nombre plus conséquent d'évaluations de courte durée et une dynamique entrée / sortie plus importante que les années précédentes.

Nous constatons une durée moyenne de séjour de 229 jours soit de 8 mois.

Fonctionnement de la commission de candidature

La commission de candidature est une instance d'étude de dossiers en présence de nos partenaires proches (IRR, CHU et AFTC). Elle a pour objet d'étudier les dossiers de candidature, de les analyser et de proposer des alternatives si le dispositif PasseR'aile n'est pas l'établissement retenu.

La commission de candidature, comme la commission d'admission, est gérée par l'assistante sociale du site de Gentilly.

Sur l'année 2023, nous avons réalisé **5 commissions de candidature**. Lors de ces commissions, nous avons étudié **25 dossiers** :

- 6 avis favorables pour un accueil sur 2 ans,
- 7 avis favorables pour une évaluation de courte durée,
- 2 dossiers en attente d'informations complémentaires,
- 4 visites à prévoir,
- 6 refus ou réorientation.

Fonctionnement de la commission d'admission

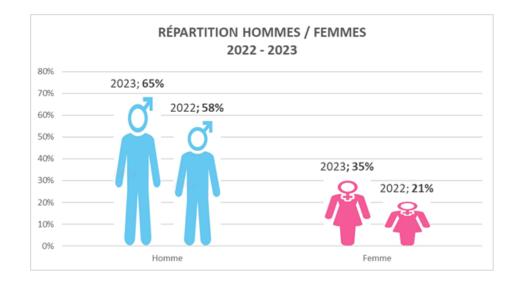
La commission d'admission interne à l'ALAGH se réunit une fois par mois et traite les dossiers d'admission du site de Gentilly. Elle comprend la responsable de site, l'assistante sociale, la cadre socio-éducatif et le médecin. Nous nous sommes réunies à **5 reprises** en 2023.

Les visites d'admission sont réalisées par le médecin, l'assistante sociale et/ou le coordinateur de parcours. Nous avons eu, pour cette année 2023, **10 visites d'établissements.**

Les indicateurs spécifiques

a) Axe 1 : le profil des personnes accueillies durant l'année 2023

Durant l'année 2023, nous avons accueilli une majorité d'hommes.



Répartition par tranche d'âge :

- 18/24 ans : 5,4 % - 45/49 ans : 10,8 % - 25/29 ans : 0 % - 50/54 ans : 18,9 % - 30/34 ans : 5,4 % - 55/59 ans : 21,6 % - 35/39 ans : 16,2 % - 60/64 ans : 10,85 % - 40/44 ans : 8,1 % - 65 ans et + : 2,1 %

64,20% des personnes accueillies ont plus de 45 ans.

Plus de ¾ des personnes accueillies sont originaires de la région, avec une majorité d'usagers provenant de Meurthe-et-Moselle.

En 2023, nous avons accueilli des personnes essentiellement en provenance de rééducation ou du domicile, une personne provenant du CHRU et également quelques personnes provenant d'un autre établissement.

En 2023, près de 35 % des personnes sont isolées socialement et 29 % ont une situation sociale complexe.

En 2023, 71 % des personnes présentent une lésion cérébrale acquise. Concernant les maladies neurodégénératives, on en compte 29 %.

Nous constatons que la totalité des personnes présentent des troubles des fonctions supérieures, 20 % ont des problèmes de communication et 50 % des troubles du comportement.

b) Axe 2 : le projet d'accompagnement personnalisé

Nous constatons que **68** % des personnes accompagnées ont **un projet** « **Etablissement** » et **32** % ont **un projet** « **Habitat** ».

Diagnostic et évaluation

Les 20 personnes accompagnées ont été évaluées par les professionnels sur le plan neuropsychologique, ergothérapique, diététique...

20 projets d'accompagnement personnalisés ont eu lieu et ont permis de définir les objectifs et moyens opérationnels à mettre en place pour accompagner la personne dans son projet de sortie.

Les objectifs et les moyens ont tous été discutés avec la personne, sa famille et son tuteur (le cas échéant).

Ateliers d'apprentissage

- Atelier cuisine : tous les *jeudis soir*, avec la participation de *3 résidents* et *un professionnel*.
- <u>Atelier autour de l'aliment</u>: travail autour des aliments de saisons, de la conservation des aliments, des dates de péremption, recette, préparation de plat/pâtisserie.
- Atelier <u>pâtisserie</u>: un atelier **toutes les semaines** avec la participation des résidents sous volontariat, en moyenne **4 à 5 participants** et les **20 résidents** pour le **partage de la pâtisserie**.
- <u>Atelier d'entretien du linge</u>: **toutes les semaines**, **11 résidents** entretiennent leur linge avec l'utilisation du lave-linge, sèche-linge et de l'étendoir.
- <u>Atelier d'entretien du studio</u>: **toutes les semaines**, chaque résident autonome (en moyenne **10 résidents**) entretiennent leur lieu de vie en réalisant la poussière, le changement des draps, le nettoyage de la salle de bain ainsi que de la cuisine.

- Atelier courses: avant chaque atelier cuisine, tous les jeudis et toutes les semaines, sortie dans un supermarché ou dans un magasin de proximité avec la participation d'un minimum de deux résidents.
- Commande de <u>transports adaptés</u>: avant chaque sortie courses *chaque semaine*, commande d'un transport adapté visant à une autonomie des résidents dans leurs déplacements, pour en moyenne *10 résidents*.
- Utilisation des <u>transports en commun</u>: sortie en bus avec **3 résidents** pour un travail sur l'autonomie dans les transports.
- <u>Atelier thérapeutique</u> « Gestion de ma santé » : l'atelier est réalisé en fonction des besoins individuels de chaque usager, par l'infirmière.
- <u>Atelier « informatique »</u>: en fonction des besoins individuels de chaque usager.

Activités collectives

Sont organisées sur le dispositif, des activités collectives ouvertes à tous les résidents de Passer'aile.

Elles sont proposées du lundi au vendredi les matins à partir de 10h30 et les après-midis à partir de 14h30/15h.

Nous réfléchissons aux différents thèmes à aborder en lien avec les besoins des personnes et leurs pertinences sur le dispositif.

Les thèmes retenus :

- Atelier estime de soi et bien être : temps individuel propice à l'échange autour de divers soins.
- Atelier film et montage vidéo : choix d'un film ou série en groupe, travail sur une rétrospective en images des évènements et sorties de l'année.
- Atelier jeux de société.
- Atelier loisirs créatifs autour de thèmes et temps forts qui rythment l'année.
- Atelier autour de l'aliment : travail sur les produits de saison, date de péremption...
- Atelier cuisine: choix d'un menu, liste de courses, sortie achats, cuisine et rangement.
- Atelier végétal : autour des plantes, plantes aromatiques avec création d'un petit jardinet ...
- Atelier balnéo : tous les dimanches en individuel.

Ateliers « ouverture sur l'extérieur »

Les ateliers « d'ouverture sur l'extérieur » ont pour objectif de permettre aux résidents de découvrir toutes les possibilités d'activités de loisirs gratuites ou à moindre coût, sur leur futur secteur d'habitation (Sortie d'un groupe de 4 à 5 personnes accompagnées d'un professionnel).

Les sorties peuvent être diverses comme :

- Sortie « À la découverte de Nancy », du quartier
- Sortie découverte des sens (jardin botanique, sortie en forêt, parc, ...)
- Sortie restaurant, café, gaufre, ...
- Sorties culturelles (musée de Nancy, expositions, visite cathédrale, médiathèque...)
- Sortie parc animalier, parc d'attraction
- Sortie montgolfière à Chambley
- Sortie au cinéma, bowling, shopping
- Sortie à la ferme des chevaux de Saint-Urbain
- Plongée avec Handisub
- Sortie piscine du Lido
- Sortie ludothèque

Au-delà de permettre aux résidents de sortir de leur solitude, ces sorties sont un très bon moyen de travailler avec eux leurs difficultés de gestion des émotions liées à leurs lésions cérébrales.

Ateliers sportifs

Comme pour l'ouverture sur l'extérieur, les divers ateliers physiques proposés au sein même du dispositif ou en extérieur, permettent aux résidents de gérer leurs émotions, renforcer ou conserver leurs capacités physiques actuelles, mais aussi créer du lien social :

- Intervenant <u>boxe adaptée</u>: deux groupes de niveau ont été créés en fonction des capacités physiques des résidents (marchant ou non marchant) afin de proposer de la boxe française ou anglaise. **16** séances de sport sur l'année.
- Atelier Boccia: 16 séances annuelles.
- Sortie piscine: à la demande des résidents, afin de lier bien-être et entretien musculaire.

Ateliers avec des intervenants extérieurs

- Atelier <u>théâtre</u>: *une fois tous les quinze jours*, une intervenante théâtre intervient sur le dispositif afin de proposer des petites scènes d'improvisation ainsi qu'un travail sur les émotions aux résidents qui le souhaitent. En général, un groupe de *8 résidents* se joint à cet atelier.
- Atelier <u>médiation animale</u> : une *fois tous les quinze jours*, une intervenante vient proposer une séance de médiation animale pour 6 à 8 résidents.
- Atelier <u>art thérapie</u>: *une fois par semaine*, une intervenante spécialisée en art thérapie propose une séance d'1h30 afin d'accompagner les résidents à s'exprimer à travers leur imagination et le créatif avec un groupe **de 6 à 8 résidents**.

Ateliers en partenariat

En 2023, la monitrice éducatrice a beaucoup travaillé sur la recherche de partenariats et de propositions d'activités notamment occupationnelles hors site :

- Handisport
- Ludothèque au centre commerciale Saint Sébastien à Nancy, concerne 8 résidents du dispositif. Un groupe de 4 résidents + 2 professionnels s'y rendent le vendredi après-midi tous les 15 jours.
- Fab'Lab de J-B Thiery, : participation de 10 résidents du dispositif. Un groupe de 4 résidents + 2 professionnels s'y rendent le vendredi après-midi tous les 15 jours.
- Equit'aide à Dommartin lès Toul, contact pris fin 2022 avec une reprise en début d'année 2023. 6 résidents concernés par l'activité. Un groupe de 4 résidents + 2 professionnels, s'y rendent le lundi matin tous les 15 jours.

Groupe d'Entraide Mutuel de l'AFTC (GEM) :

- Organisation des plannings des usagers
- Mise en place des transports en lien avec Handistan.

10 résidents ont testé les activités du GEM en 2023.

Accueil de jour

3 places d'accueil de jour. 5 personnes fréquentent l'accueil de jour à ce jour.

Les usagers sont accueillis à la journée, demi-journée, une a plusieurs fois par semaine avec ou sans repas.

Les personnes y travaillent des objectifs bien précis mis en place avant l'intégration en accueil de jour. Ils participent à des ateliers collectifs ou individuels. Un bilan est réalisé **2 fois par an.**

Activité de l'assistante sociale

Au sein du Dispositif PasseR'aile, l'assistante sociale planifie, en lien avec la cadre, la coordinatrice et le médecin, les séjours d'évaluation et anime la réunion de préparation des séjours. Elle planifie également les admissions.

L'assistante sociale accompagne les résidents dans l'ouverture et le maintien de leurs droits, en lien avec les mandataires judiciaires. Elle réalise les dossiers MDPH, les évaluations PCH en lien avec les ergothérapeutes, les bilans d'établissement pour les renouvellements d'orientation. Elle réalise les demandes de logement et les dossiers de demandes d'admission dans les établissements tels que les FAM, MAS et EHPAD.

L'assistante sociale intervient dans l'équipe mobile du dispositif. Elle travaille sur l'ouverture et le maintien des droits à la sortie des résidents, et n'intervient ensuite qu'en cas de nécessité ou pour faire le lien avec les partenaires de type mandataires, SAVS ou SAMSAH.

L'assistante sociale élabore les projets personnalisés des résidents dont elle est référente, et envoie la partie sociale pour les autres PAP aux référents des accompagnements.

Elle intervient également dans le processus d'admission en établissement des résidents, et organise en lien avec les partenaires, les séjours temporaires dans les autres établissements et notamment les MAS.

Elle réalise des visites médiatisées dans le cadre de la protection de l'enfance. Elle travaille sur le maintien du lien parents/enfants.

Projet médical et thérapeutique

→ L'activité médicale et de soins

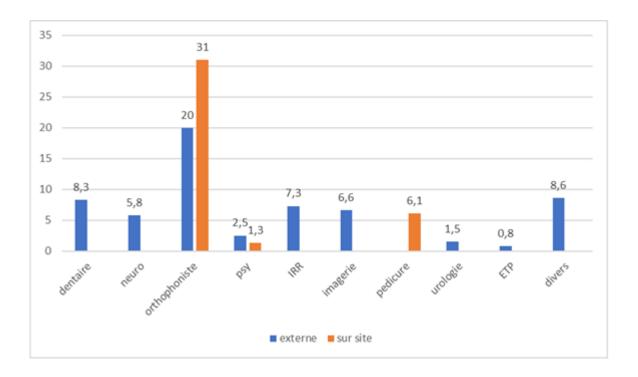
Le suivi de santé des résidents du dispositif PasseR'Aile est assuré par le Dr THIERRY, qui dispense à la fois le suivi de leurs pathologies principales, des pathologies associées, et des pathologies intercurrentes. Des internes en médecine générale ont réalisé un stage, un jour par semaine, pour une durée de 6 mois, sous la supervision du Dr THIERRY, dans le cadre d'un stage autonome en soins primaires ambulatoires supervisé (SASPAS). (De janvier à juin 2023)

Le Dr THIERRY assure les liens avec les partenaires médicaux de La personne, en amont et en aval de sa prise en charge dans le dispositif, mais également avec ses proches (familles, personnes de confiance).

Les personnes sont également prises en charge par des patriciens extérieurs, auprès des praticiens de ville ou du CHRU en particulier. Chaque consultation fait l'objet d'un courrier médical, d'une copie du traitement et de tous les éléments utiles à l'analyse de la situation de l'usager.

Sur l'année 2023, 391 rendez-vous médicaux, dont une quarantaine de consultations diverses (médecin expert, audioprothésiste, cardiologie, dermatologie, etc...)

L'ensemble de ces rendez-vous sont répartis de la manière suivante :



Les urgences médicales, le WE et la nuit, nécessitant une consultation sur site sont assurées par SOS médecins, dans le cadre de la continuité de soins. En 2023, deux consultations ont été effectuées. Les avis téléphoniques sont assurés par les médecins de l'établissement, 7 jours sur 7, de 8h à 21h.

Pour la plupart de ses consultations nous avons recours à des moyens de transport adaptés. Pour certains d'entre eux ils peuvent être assuré par les équipes avec mis à disposition d'un véhicule de l'établissement. Pour la majorité d'entre eux et en fonction des besoins du rendez-vous, nous faisons appel aux sociétés d'ambulances pour des transport couché, VSL ou VSL PTMR ou transport adapté GIHP qui nécessite souvent l'accompagnement d'un professionnel du service notamment pour les rendez-vous au CHU.

L'accompagnement aux rendez-vous représente environ 2% des rendez-vous totaux.

→ L'activité de rééducation et sportive

L'activité de rééducation est assurée par deux kinésithérapeutes.

Deux éducateurs sportifs sont venus renforcer l'équipe de rééducation. L'un d'entre eux (à 70 %) intervient principalement sur le dispositif PasseR'aile.

Les objectifs principaux sont l'entretien des capacités physiques, le maintien de l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne, le bien-être et la santé, favoriser les capacités sociales.

Le service a assuré cette année 2023 :

- 1104 prises en charges (122 kiné, 971 sport, 11 appareillage).
- Il y a eu les collectifs sport : 23 séances de boccia ; 6 séances de ping-pong, 10 séances de boxe.

L'éducateur sportif accompagne certaines sorties extérieures : pêche, piscine, forêt de Haye, parc ... et a fait plusieurs visites lorsque les résidents sont en appartement.

Les activités comptent des mobilisations, des étirements musculaires, des massages, de la verticalisation, le travail des transferts, de la marche et de la kiné respiratoire.

Les activités sportives et la mise en mouvement s'effectuent en deux temps distincts :

- Prises en charge individuelles: exercices en actif, circuit training, motomed, verticalisation, marche, parcours moteur...
- Activités sportives :
 - Sous forme d'ateliers avec des groupes définis sur des créneaux habituels : Boccia (16 séances), Boxe (16 séances)
 - Sous forme de collectifs proposés à tous sur des créneaux exceptionnels: Curling, Golf, Basket, Boccia, Parcours training, Ping Pong, Fléchettes pendulaires, Jeux de Ballon, Parcours fauteuil...

Des journées sportives « spéciales » sont organisées en fonction de l'actualité sportive, des soirées foot, ainsi qu'un tournoi de Boccia interne. Des activités sportives en extérieur sont proposées : bowling, parc et jardin, journée sportive LSC.

Les résidents PasseR'aile ont également participé :

- Au tournoi de Ping Pong interne en juin 2023 avec 4 résidents participants
- Vélo Day avec 4 participants
- Cluedo halloween avec 4 participants

Le service s'occupe également du suivi d'appareillage pour tout le site de l'ALAGH (corsets, corsetssiège, chaussures orthopédiques, orthèses de membres, bas de contention) en collaboration avec les ergothérapeutes.

L'investissement dans un « Bike Labyrinth » permet aux résidents de faire du motomed tout en ayant une vidéo sur un écran les faisant voyager. Ce dispositif est interactif et demande régulièrement aux participants de choisir la direction à suivre en appuyant sur un contacteur. Ce dispositif est très apprécié par les utilisateurs.

→ <u>L'activité neuropsychologique</u>

Évaluations neuropsychologiques des résidents: à l'admission et réévaluations annuelles possibles en fonction des besoins des résidents. Cette évaluation permet de faire un état des lieux des points forts et de points faibles des résidents, concernant les capacités cognitives, afin d'adapter et d'individualiser l'accompagnement.

Les éléments nécessaires à une meilleure compréhension des résidents sont transmis à l'ensemble de l'équipe lors des réunions d'équipe. Cette évaluation permet également d'évaluer les aspects psychologiques et comportementaux.

Rédaction de synthèses à destination des référents et des patients dans le cadre de l'établissement du projet personnalisé et de courriers permettant d'étayer les besoins des résidents dans le cadre des dossiers MDPH de renouvellement des droits.

Évaluations neuropsychologiques en préadmission: ces évaluations ponctuelles se font à la demande de la commission d'admission afin d'apporter des informations complémentaires sur la personne, ses capacités et ses difficultés.

Suivi individuel des résidents : à la suite de l'évaluation initiale. Cet accompagnement peut prendre plusieurs formes :

- Remédiation cognitive,
- Entrainement aux habiletés sociales,
- Gestion des troubles anxieux.
- Gestion des troubles du sommeil,
- Soutien psychologique,
- Entretiens téléphoniques auprès des aidants (soutien, réponses aux questions, etc.).

Actions thérapeutiques

- Mise en place d'ateliers de prise en charge de la cognition sociale. Les ateliers sont assurés en binôme avec les AS/AMP.
- Mise en place d'ateliers mémoire à raison d'une séance d'une heure par semaine : conception du matériel adapté à chaque participant, gestion de la dynamique de groupe, travail de psychoéducation et remédiation cognitive. Les ateliers sont généralement assurés en binôme avec la CESF ou une AS/AMP.
- Ateliers « liberté d'expression » : ces séances ont lieu toutes les semaines et ont pour objectif de permettre aux résidents de débattre et de s'exprimer autour d'un thème proposé en début de séance.

Travail en équipe / Missions transversales :

- Participation aux réunions d'équipe (une fois par semaine) / Présence lors des temps de transmission.
- Mise en place et coordination d'un programme de formation à destination de l'ensemble des professionnels du dispositif : chaque mois, un thème de formation est déterminé et 4 sessions sont proposées à l'ensemble de l'équipe afin de permettre à chacun d'y participer selon son emploi du temps. Chaque thématique est animée par deux professionnels en fonction de leurs expertises dans le domaine en question.
- Participation à des missions concourant au bien-être des résidents : aménagement des espaces communs, mise en place d'un planning d'activités collectives occupationnelles, etc.
- Mise en place d'un temps de formation à destination des agents hôteliers aux lésions cérébrales et aux comportements problèmes qui en découlent.
- Soutien aux équipes dans la gestion des comportements-problèmes.
- Réflexions/échanges avec le chargé de mission dans l'élaboration des dossiers d'appels à projets.

Formations:

- 27èmes Rencontres du RESPADD (addictions et technologies) 1 et 2 juin 2023 à Nancy
- Conférence "Sexualité et institution" au CRIAVS le 29 juin 2023
- Congrès national de neuropsychologie clinique les 05 et 06 octobre 2023

Lien avec d'autres structures / partenaires :

- Participation à des temps d'échange et de rencontre organisés avec d'autres structures de la région afin d'aborder le rôle des psychologues au sein des ESMS.
- Avant toute nouvelle admission de résident, contact avec les professionnels en charge de l'accompagnement (IRR Lay Saint Christophe, CHU de Nancy, réseau LORSEP, etc).

<u>Évaluation en studio et mise en situation en appartement</u>

Pour les mises en situations, depuis 2021, l'ALAGH utilise un studio qui est dédié aux premières évaluations d'apprentissage à l'autonomie et aux évaluations de courte durée.

L'ALAGH possède également deux appartements d'évaluation à l'autonomie (un F1 à la Résidence « Chez Nath » et un F3 dans la commune de Pompey). En 2021, un troisième appartement de type F3, sur la commune de Champigneulles a été loué et est mis à disposition du dispositif PasseR'aile.

 Dans le studio PasseR'aile dédié aux évaluations, en 2023, 18 évaluations d'apprentissage à l'autonomie ont été réalisées. « Chez Nath », logement loué en partenariat avec l'AFTC, nous avons réalisé 6 séjours d'évaluation: 4 séjours d'une semaine, 1 séjour de deux semaines, 1 séjour de quatre semaines, soit une occupation de 10 semaines.
 La location s'est interrompue en fin d'année, ce qui ne permet pas de poursuivre en 2024 des séjours au sein de ce logement.

Ce logement était utilisé principalement pour les premiers séjours d'évaluation. En effet, le logement se trouvait à proximité de l'ALAGH, facilitant les déplacements des professionnels. De plus ce logement était un studio, sa petite taille permettait de faciliter l'entretien de ce dernier et les déplacements des résidents. Par conséquent, il était adapté à un large public.

• À Champigneulles, nous avons effectué 5 séjours. Il s'agit d'un F3 destiné initialement à l'accueil temporaire externalisé de la MAS IP. Deux séjours de 4 semaines, un de 3 semaines et trois de 2 semaines, soit une occupation de 17 semaines.

Cet appartement est plus utilisé pour les seconds séjours, pour les personnes dont l'autonomie est un peu plus importante. Le logement se trouve à proximité de commerces de première nécessité. Il permet d'évaluer les capacités de déplacements, d'autonomie concernant les achats, la gestion de l'alimentation... Assez éloigné du dispositif, il permet aussi une certaine liberté pour les personnes concernées.

• A Pompey, dans le second appartement destiné à l'accueil temporaire externalisé, il y a eu 2 séjours : un de 2 semaines et un autre de 4 semaines, soit 6 semaines d'occupation.

Le logement est peu utilisé car il présente peu de commodités (accessibilité des environs, pas de commerces à proximité...)

Afin d'évaluer au mieux, des supports sont utilisés par toute l'équipe (protocoles, numéros utiles aux personnes pendant le séjour, utilisation du téléphone avec médaillon, inventaire de l'appartement, fiche de tâches, bilan des séjours...).

Une préparation minutieuse en équipe est nécessaire avant l'entrée en appartement, pendant le séjour et même au retour dans le dispositif.

Cette première évaluation est un bon outil permettant d'identifier, de valider ou de réorienter un projet, en lien avec la personne et sa famille. Chaque séjour fera l'objet d'un bilan de la personne et de l'équipe pluri-professionnelle.

Lors de ces séjours, les personnes sont accompagnées par l'équipe du dispositif PasseR'aile, ou par des services d'aide à domicile, en fonction des objectifs du séjour.

Activités réalisées par l'équipe mobile

L'équipe mobile du dispositif est en charge de l'accompagnement de la personne dans son projet de sortie et du suivi après son départ. En effet, l'accompagnement des résidents de PasseR'aile ne peut pas s'interrompre lorsqu'ils passent la porte de sortie. Certaines choses ne peuvent être anticipées et doivent être organisées après l'arrivée dans le nouvel environnement.

De plus certains accompagnements prennent du temps, il faut prendre en compte l'aspect psychologique de la personne, son rythme et le respecter.

Nous nous devons également d'assurer une continuité et un relais dans les démarches médicales, administratives, ainsi que les démarches liées au handicap...

Les professionnels faisant partie de l'équipe mobile sont : Coordinatrice d'équipe mobile, CESF, ME, ergothérapeute et neuropsychologue.

En 2023, l'équipe mobile a continué d'accompagner 11 usagers (9 en appartements et 2 en EHPAD).

Lors de sorties vers une institution, le suivi équipe mobile n'est pas nécessaire ou peu important. Pour ce qui est des sorties en appartement, le suivi est accru en particulier les premières semaines voire les premiers mois. Ce suivi perdure parfois plus d'un an selon les personnes et leurs besoins. En effet, les personnes que nous accompagnons ont pour la plupart besoin de repères, de rituels et les sollicitations peuvent se produire longtemps. L'emménagement vient bousculer leurs habitudes et peut les mettre en difficulté.

L'équipe mobile répond présente pour les rassurer, les aider à trouver des nouveaux repères dans leur nouvel environnement. Il est indispensable de faire le relais avec la prise en charge des partenaires.

<u>Les missions principales de la Coordinatrice d'équipe mobile sont</u>: présence aux réunions ou synthèses, lien régulier avec la personne, les partenaires et les proches aidants, coordination des interventions de l'équipe, veille globale sur la situation.

Les missions principales de la CESF et du ME sont transversales : accompagnement dans les sorties extérieures liées au nouvel environnement (loisirs, courses, transports en commun...), accompagnement au premier rdv médecin traitant, aide au tri, à l'organisation dans le logement et au repérage temporel, accompagnement dans les achats liés à l'installation, aide au classement administratif, stimulation à l'hygiène corporelle.

<u>Les missions principales de l'ergothérapeute sont</u>: aide à l'installation, adaptation des locaux et équipements, aide aux transferts, réajustement des aides techniques si besoin, lien avec les SAAD, lien avec la MDPH pour les aides techniques, suivi des commandes FMR et autres aides techniques, accompagnement dans les sorties extérieures liées au nouvel environnement.

Les missions principales du neuropsychologue sont : participation aux réunions et synthèses, entretiens de soutien auprès de la personne, lien avec les proches aidants et relais (sensibilisation aux troubles, difficultés de l'usager) auprès de professionnels, partenaires.

En plus de ces professionnels, le <u>médecin</u> peut être amené à intervenir pour différentes raisons notamment : consultations dans le cadre de l'accueil de jour, lien avec la famille, les partenaires, les établissements et professionnels de ville, avis médical ponctuel, veille sur les rendez-vous pris antérieurement, réorientation vers un médecin traitant, sollicitations pour des démarches de soins abordées lors du séjour.

<u>L'éducateur sportif</u> a été amené à intervenir pour une personne dans le cadre de la stimulation à l'hygiène.

L'équipe mobile assure en théorie le suivi des personnes sorties du dispositif pendant 3 mois renouvelables une fois, si besoin. Dans les faits, nous constatons que beaucoup de situations méritent une veille et des interventions plusieurs mois ou années après la sortie.

L'équipe mobile se réunit lors d'une réunion, une fois par mois. Le but de ces dernières est de faire le point sur l'avancement des suivis, de réajuster les interventions selon les besoins identifiés et d'organiser les sorties à venir.

c) Axe 3 : Formation et compétences des professionnels

L'équipe du dispositif (26 ETP) se structure. Nous avons eu plusieurs départs et arrivées de professionnels au cours de l'année 2023.

Des temps de formations et de régulation d'équipe ont lieu plusieurs fois par semaine.

Nous avons recruté une cadre socio-éducatif qui travaille en binôme avec la coordinatrice du dispositif afin de renforcer l'accompagnement des projets et des équipes.

Réunion d'équipe

Toutes les semaines, une réunion d'équipe est organisée le mardi après-midi de 14h45 à 16h15. Cette réunion se déroule en deux temps : la présentation de l'état d'avancement du projet de 5 usagers, des points d'organisation et d'information générale.

Formation

Au vu des problématiques rencontrées avec les usagers, notamment comportementales, des actions spécifiques ont été mises en place à destination des équipes :

- Mise en place et coordination d'un programme de « mini-formations » par la neuropsychologue à destination de l'ensemble des professionnels du dispositif : chaque mois, un thème de formation est déterminé et 4 sessions sont proposées à l'ensemble de l'équipe afin de permettre à chacun d'y participer selon son emploi du temps. Chaque thématique est animée par deux professionnels en fonction de leur expertise dans le domaine en question.
- Mise en place d'un temps de formation à destination des agents hôteliers aux lésions cérébrales et aux comportements problèmes qui en découlent.
- Formation logiciel informatisé de l'usager Easysuite.
- Formation sur la Sclérose en Plagues .
- Validation de séances d'analyse des pratiques pour les professionnels de l'équipe vie quotidienne du dispositif.

Démarche qualité

Le dispositif PasseR'aile continue à structurer son organisation. Des outils, des protocoles, des process sont créés en fonction des besoins et des situations.

Des modes opératoires ont été finalisés et mis en application à travers le système qualité :

- Mode opératoire « séjours d'évaluation »
- Mode opératoire « projet d'accompagnement personnalisé »
- Mode opératoire « gestion des activités »
- Mode opératoire « comportements problèmes »
- Mode opératoire « accueil de jour »
- ...

Les missions plus précises des uns et des autres se structurent et s'articulent.

L'évaluation externe aura lieu en 2024.

Collaboration et partenariat / Communication

Tout au long de l'année, en fonction des rencontres et des besoins, un certain nombre de partenariats et de rencontres ont vu le jour :

- Convention avec une pharmacie de ville pour étendre la Prescription des Doses Administrées à l'ensemble des établissements de l'ALAGH.

- Convention avec l'Hospitalisation À Domicile (HADAN) signée, étendue à tous les établissements de l'ALAGH.
- Intervention de l'équipe de l'Hospitalisation A Domicile (HAD) au sein du dispositif.
- Prises en charge d'usagers au Centre Médico-Psychologique (CMP) les Hulottes à Vandœuvre-lès-Nancy.
- Réalisation d'EEG- EEG longs à la MAS EPIDOM.
- Convention avec le réseau Gérard CUNY autour de la Plateforme Territoriale d'Appui.
- Equipe mobile Alice du CPN.
- Travail du partenariat avec l'équipe de l'Équipe Mobile de Soins Palliatifs (EMSP) du CHRU.

Activités sportives :

- Convention de partenariat en cours avec un professeur de sport adapté.
- Travail individuel de chaque usager avec un coach sportif (Adaptamoov): bilan sportif individuel + séances.
- Rencontre avec l'équipe des maladies rares de Nancy.
- Rencontre avec l'équipe du LORSEP (partenariat engagé dans un premier temps autour de la formation des professionnels).
- Rencontre MMH, 3F Grand Est...
- SAVS APF (54, 88), CAPS de Rosières.
- Services d'Aide à domicile (Ville et Services, ADMR...).
- École pour la vie autonome, SAMSAH EPIDOM.
- Conseil Départemental 54 / Service civique.
- AEIM / ESAT LANCIOT.
- MDPH Grand Est.

- ...

En termes de communication, nous communiquons largement sur le dispositif à travers le site internet, la presse...

Une page Facebook dispositif PasseR'aile a été créée et permet de communiquer sur les réseaux sociaux l'activité du dispositif.

4. FOYER D'ACCUEIL DE JOUR (FAMJ) NANCY

Analyse des éléments essentiels

L'activité

| Activité | Réalisée 2021 | Réalisée 2022 | Réalisée 2023 |
|----------|---------------|---------------|---------------|
| Journées | 2438 | 2349 | 2255 |
| Moyenne | 10.51 | 9.62 | 9,39 |

| | 2021 | 2022 | 2023 |
|--|-------|-------|-------|
| Nombre de jours de présence | 2 438 | 2 349 | 2 255 |
| Nombre de journées exceptionnelles | 248 | 301 | 186 |
| Nombre d'absences récupérables (Séjours temporaires, convenance personnelles) | 594 | 301 | 609 |
| Nombre d'absences non récupérables (maladie, réduction nb de places/jr cause COVID, verglas) | 336 | 537 | 196 |
| TOTAL ABSENCES | 930 | 838 | 805 |
| Nombre de sorties définitives | - | 2 | 3 |
| Nombre d'entrées | 1 | - | 3 |
| Moyenne de fréquentation de l'Accueil de Jour | 10.51 | 9.62 | 9.60 |

Les usagers

L'âge moyen des personnes concernées est de 46 ans. Il a diminué de 3 ans depuis 2022. En effet, la plupart des personnes entrantes avaient moins de 40 ans. Les plus jeunes ont été suivis par les établissements d'enfants de Flavigny ou arrivent du domicile familial sans solution d'accompagnement.

La catégorie **des 20-29 ans** passe de 3 % à 11 % des personnes, et celle des 30-39 ans de 24 % à 28,5%. Ainsi, il y a autant de personnes de moins de 40 ans accompagnées que de personnes de plus de 50 ans. Le plus jeune est âgé de **23 ans** et l'aîné a fêté ses **74 ans.**

| | FAMJ |
|----------------------------------|--------------|
| Répartition des usagers selon la | Octobre 2023 |
| classe d'âge | 28 résidents |
| 20-29 ans | 11% |
| 30-39 ans | 28,5% |
| 40-49 ans | 18% |
| 50-59 ans | <u>28,5%</u> |
| 60-75 ans | 14% |
| + de 75 ans | 0% |

En octobre 2023, les personnes accueillies au FAMJ présentent une situation de handicap moteur en raison de leurs histoires neurologiques liées à la naissance (39 %), des lésions médullaires (18%), un accident survenu au cours de la vie avec des lésions cérébrales acquises (32 %) ou dans le cadre de pathologies neurologiques évolutives (11 %).

Les personnes sont soutenues dans leur quotidien à domicile en raison de leur dépendance physique. Plus de la moitié (47%) sont seulement aidées par leurs proches aidants (parents ou époux), 28 % sont

aidées par leurs proches aidants et bénéficient de l'intervention de prestataire de service et 14 % bénéficient uniquement de l'intervention d'un prestataire de service. L'âge moyen est de 46 ans avec une **proportion équivalente d'hommes et de femmes**.

L'avancée en âge des personnes accueillies depuis l'ouverture du FAMJ en 1995 a amené une réflexion sur la nature et la fréquence des activités proposées. Il est des personnes qui demandent à moins sortir et ont une préférence pour les temps de partage autour d'un jeu, d'une discussion ou d'un repas. La réponse apportée et le mode d'accueil du FAMJ se doivent d'être souples et adaptés. Le projet d'accompagnement et le planning des activités est donc adapté en fonction des besoins et des attentes exprimées.

L'avancée en âge des aidants nous incite à travailler de manière plus fréquente sur :

- La proposition d'accueils temporaires de répit et de découverte de la MAS,
- Le plan d'aides à domicile,
- L'acceptation des aides techniques pour soulager les transferts et sécuriser l'environnement.

Le FAMJ accueille des personnes qui désormais sont seules à domicile en raison du décès de leurs proches, ou qui vivent avec un parent célibataire et/ou âgé. Il existe une vigilance de l'équipe du FAMJ à prévenir le risque d'épuisement de l'aidant et d'isolement. L'accompagnement au FAMJ est donc de plus en plus personnalisé et est proposé « hors les murs » de l'établissement.

Les objectifs généraux du service sont :

- Accueillir la personne et la rendre partie prenante de la réalisation de ses journées de présence (s'impliquer, participer, proposer...),
- Intégrer la personne au groupe constitué de façon à favoriser le développement de liens,
- Accompagner les actes de la vie quotidienne,
- Permettre le maintien à domicile, soutien à la personne, évaluation de la nature et de la fréquence des aides humaines et l'analyse des besoins d'aides techniques.
- Travailler et accompagner la personne accueillie dans son projet personnalisé

L'équipe du FAMJ participent aux actes de la vie quotidienne des résidents (mise aux toilettes, aide aux repas, accompagnement par le biais d'activités et de sorties, échanges...).

Ces temps sont des moments d'échange, de convivialité et de lien entre professionnels et usagers.

Les soins infirmiers sont réalisés par une infirmière de la MAS.

Depuis 2023, les professionnels partagent le repas de midi avec les personnes accueillies (temps qui n'était plus possible pendant la période COVID).

Le service propose :

- Des activités individuelles et collectives sous la forme d'ateliers, dans un but d'éveil, de stimulation, de développement des acquis physiques, cognitifs et sociaux, mais aussi de distraction, de détente et de mieux être.

Après chaque période estivale, l'équipe recueille les souhaits de chaque usager concernant les activités (renouvellement ou changement). La confirmation de leur participation aux ateliers se fait selon

différents critères : les objectifs établis lors du projet personnalisé, la place disponible dans chaque atelier. Un planning est alors transmis à chaque résident pour toute l'année en cours.

Lors de chaque période scolaire, les activités réalisées habituellement sont suspendues. D'autres activités et sorties sont prévues en fonction des souhaits de chaque résident et de la période de l'année.

Toutes les activités sont guidées par le PAP et les intérêts connus de la personne. Le programme des activités est revu annuellement en fonction de l'évolution des besoins et des demandes. Les personnes sont consultées systématiquement à chaque rentrée de septembre pour définir le planning d'activités qui leur sera remis.

Activités spécifiques au FAMJ:

Activités sportives :

Gym (6 usagers), Multisport (6 usagers), Boxe (15 usagers), Tir à la Carabine laser (6 usagers),
 Musculation (7 usagers), Curling (7 usagers), Tennis de table et Baby-foot (6 usagers).

Activités culturelles :

- Contes : développer son imaginaire, cultiver sa capacité d'émerveillement, de ressenti et ses émotions (5 usagers).
- Cinéma : être en lien avec l'extérieur et l'actualité cinématographique, faire des choix et cultiver ses émotions (5 usagers).
- Médiathèque: entretenir ses connaissances, découvrir, explorer... (4 usagers).

Activités d'expression :

- Atelier « Philo » (8 usagers).
- Atelier « Et si on en parlait ? » ou Atelier « Emotions » selon les années.
- Atelier Brain-Storming (mémoire et connaissances générales) (5 usagers).
- Groupe d'expression ponctuel.
- Atelier mémoire (4 usagers).

Activités manuelles et créatives :

- Sculpture : activité de détente et de dextérité autour de la terre et du toucher (6 usagers).
- Cuisine : apprendre des recettes que l'on peut mettre en œuvre à la maison, se repérer dans le temps et utiliser ses sens (6 usagers).
- Bricolage manuel : activité en fonction des événements festifs à préparer.
- FAB LAB de JB-Thiéry: lieu d'innovation à l'extérieur du FAMJ qui propose de nombreux outils numériques et interactifs. Il offre de nouvelles perspectives et alternatives, tout en travaillant des objectifs éducatifs.

Activités bien-être :

- Atelier bien être : se détendre, mettre en œuvre ses sens (5 usagers).
- Atelier approche du poney : pansage de l'animal, caresses, guidage de l'animal sur un parcours. Créer un lien particulier avec l'animal, développer l'autonomie et le contrôle de soi, améliorer l'estime de soi... (4 usagers).

Sorties Shopping:

• Être en lien avec l'extérieur, faire des choix, travailler sur l'autonomie et la gestion de son budget (5 usagers).

En moyenne, chaque usager du FAMJ participe au moins à une activité ou une sortie par jour.

Des sorties sont également programmées en fonction de l'actualité culturelle du moment (expositions, foire attractive de Nancy, foire exposition, musée, restaurant, cinéma, ...).

Les activités MAS-FAMJ sont de nouveau réalisées en commun.

Les transports

La totalité des transports est assurée par SYNERGIHP depuis septembre 2010.

Les travaux

Depuis septembre 2023, le FAMJ dispose d'un espace plus important avec la construction d'une véranda.

5. Service de Soins Infirmiers À Domicile (SSIAD) VILLERS-LES-NANCY

L'activité :

Les entrées et sorties

Le SSIAD a une capacité d'accueil de 151 places.

Nous comptabilisons 164 bénéficiaires de soins entre le 01/01/2023 et le 31/12/2023, dont 21 bénéficiaires en situation de handicap :

- → **36 348 journées** ont été réalisées sur les 55 115 attendues, ce qui constitue un delta de **18 767 journées non réalisés**
- → Le SSIAD a augmenté son nombre de journées réalisées de 2974 en plus par rapport à l'année dernière.
- → Nous avons eu au maximum **103 personnes présentes** en même temps sur un mois. La moyenne se situant plutôt autour de 95 personnes /mois.

Au 31/12/2023, **92 patients** étaient présents, contre 94 fin décembre 2022.

| | NOUVELLES ENTREES | SORTIES DEFINITIVES | | |
|---------|-------------------|---------------------|--|---|
| _ | | DC à domicile | Etablissement (EHPAD ou service hospitalier) | AUTRES |
| JANVIER | 11 | 2 | 1 | 2 reprises d'autonomie |
| FEVRIER | 9 | 2 | 1 | 1 retour pays origine |
| MARS | 5 | 1 | 2 | 1 reprise d'autonomie+1 relais famille |
| AVRIL | 8 | 1 | 1 | 1 relais autre intervenant |
| MAI | 4 | 2 | 1 | 1 reprise autonomie |
| NIN | 5 | 1 | 2 | 1 relais HAD+1changement de domicile+1reprise d'autonomie |
| JUILLET | 4 | 1 | 1 | |
| AOUT | 5 | 3 | 1 | 1 reprise autonomie+1 relais autre intervenant |

| SEPTEMBRE | 7 | | 3 | |
|-----------|----|---|---|--|
| OCTOBRE | 10 | 1 | 5 | |
| NOVEMBRE | 5 | 1 | | 2 reprise autonomie+1 relais IDEL+2 retour au pays d'origine+1 déménagement |
| DECEMBRE | 7 | 2 | 9 | |

Sur l'année 2023, 142 entrées ont eu lieu dont :

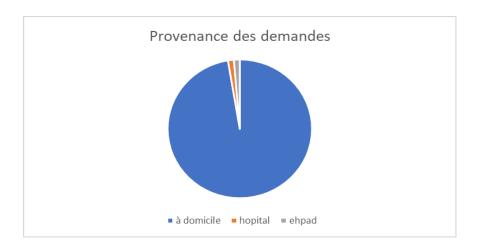
- 80 nouveaux patients,
- 12 patients déjà connus du service ont été réintégrés après une longue hospitalisation (+ d'1 mois) ou un séjour prolongé chez des proches.
- 50 reprises de patients (sortis du SSIAD pour une durée de moins d'un mois).

Il y a eu 54 sorties définitives durant l'année, dont 23 parmi les 80 nouveaux patients accueillis en 2023.

Les demandes de prise en charge

Nous avons reçu **105 dossiers** de demande de prise en charge dans l'année dont 25 qui n'ont pas abouties pour les motifs suivants :

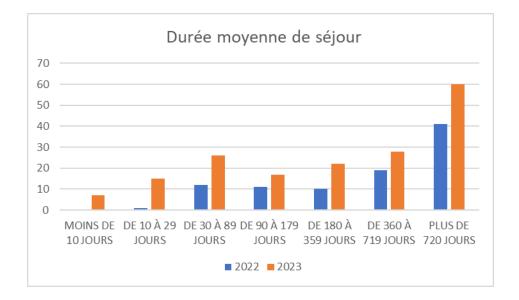
- 7 refus de la part de la famille ou du patient,
- 5 relais par un autre service (IDEL/SAD),
- 2 changements d'orientation (structure/décès),
- 3 pour manque de place PSH + 1 manque de place PA (lié au manque de personnel),
- 2 relais HAD,
- 1 motif n'a pas été renseigné,
- 1 hors secteur.
- 3 qui ne rentraient pas dans les critères SSIAD (PEC trop légère).



Les **80 demandes** ayant abouties sur une prise en charge SSIAD proviennent majoritairement du domicile. Elles nous sont adressées par l'intermédiaire du **DAC 54**, qui étudie les demandes qui lui sont faites par le médecin traitant, les professionnels libéraux, la famille ou la personne elle-même.

Les **7 nouvelles prises en charge venant de l'hôpital** se sont faites avec accompagnement de l'HAD. C'est un soutien non négligeable dans l'organisation des sorties car l'HAD s'occupe alors de l'aménagement du domicile, de la mise en place des AVS. Dans le cas où les personnes sortent sans accompagnement HAD, cela nécessite en général une visite d'une IDEC au service hospitalier, ainsi qu'une visite au domicile.

La durée movenne de séjour



En 2023, on observe une augmentation significative des durées de séjours courts, voire très courts (moins de 10 jours à un mois). Elles correspondent à l'accompagnement de personnes en fin de vie.

Nous constatons également une augmentation des prises en charge à durée temporaire (1 à 2 mois). Il s'agit de personnes connaissant une perte d'autonomie temporaire suite à un accident de la vie. Le SSIAD n'est donc sollicité que jusqu'au retour à l'autonomie des personnes.

Les sorties définitives

Personnes décédées au cours de l'année : 27.

17 personnes sont décédées à domicile, dont 11 personnes parmi les 80 entrées de 2023. L'accompagnement s'est fait conjointement par les IDE et les AS du service, jusqu'à ce qu'il ait été nécessaire de faire appel à l'HAD. En effet, le service IDE du SSIAD n'assure pas d'astreinte la nuit, or c'est une condition imposée par les services d'HAD pour admettre les patients dans leur service. L'HAD fait donc appel à des IDEL et nos professionnels IDE doivent se retirer.

Les équipes AS ont fait remonter les difficultés engendrées par cette rupture dans l'accompagnement. Il est en effet toujours plus compliqué pour elles de se coordonner avec des professionnels libéraux et le partage d'informations est plus difficile. Les IDE quant à elles, ont fait part de leur frustration de ne pouvoir accompagner les personnes et leur famille jusqu'au bout.

Il nous apparait donc nécessaire de se questionner sur l'opportunité de développer cette offre d'astreinte IDE au sein du SSIAD

Départs en établissement ou autres motifs :

Le principal motif de sortie définitive du SSIAD est l'hospitalisation, soit avant un décès à l'hôpital, soit avant un placement en EHPAD.

Une prise en charge s'est terminée pour un relais à un autre SSIAD, sur demande du fils, pour non correspondance des horaires de passages souhaités.

Une prise en charge s'est terminée pour un relais aux IDEL pour une personne en situation de handicap, après aval du médecin, pour non pertinence de l'intervention du SSIAD (refus de soins régulier car soins déjà réalisés par la personne elle-même).

L'analyse du taux d'occupation

Le taux d'occupation du service est de **65.8** %, ce qui reste faible malgré l'augmentation du nombre de journées effectuées cette année 2023.

Deux éléments sont cependant à prendre en compte afin de mettre ce résultat en perspective avec l'activité réelle du SSIAD :

- Nous accompagnons **11 personnes en situation de handicap** dont les soins mobilisent les soignants pendant 1h30 minimum.
- Nous accompagnons entre **8 et 10 personnes très grabataires** qui nécessitent la mobilisation de deux soignants pour leurs soins.

Compte-tenu de ces 19 accompagnements complexes, le SSIAD a une capacité diminuée d'autant de places, cela correspond à **6935 journées de soins** que nous pourrions intégrer à notre taux d'occupation, qui arriverait alors à 78%.

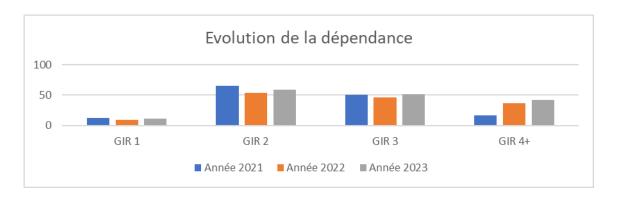
En revanche, nous ne pouvons que constater que le nombre de dossiers d'admission que nous recevons est insuffisant pour nous permettre d'augmenter notre taux d'occupation, ajouté à la durée moyenne de séjour des personnes qui a diminué ces dernières années (1,64 ans environ).

A ce stade, il convient alors de se donner plusieurs orientations :

- Sensibilisation aux demandes de SSIAD au regard des niveaux de dépendance :
 - Auprès des médecins traitants et des professionnels libéraux,
 - Auprès de la population,
 - Auprès des établissements hospitaliers.
- Travail en partenariat avec les autres acteurs du territoire intervenant dans le parcours d'accompagnement des personnes : Infirmiers libéraux, Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile, Hospitalisation A Domicile, DAC 54...
- Réévaluer les besoins du territoire restreint du SSIAD (3 communes) en regard du nombre de places possibles pour le SSIAD, et élargir le champ d'intervention du SSIAD pour une meilleure cohérence place/besoin sur l'ensemble du département.

L'accompagnement à domicile

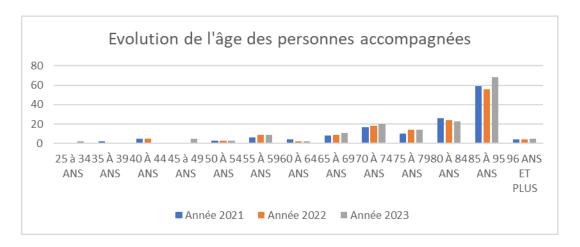
Evolution du niveau de dépendance :



Ces trois dernières années, le niveau de dépendance des personnes accompagnées par le SSIAD est plutôt stable. On constate une augmentation des personnes **en GIR 4**. Elles correspondent essentiellement aux personnes présentant une perte d'autonomie suite à un accident de la vie (fractures, pathologies aiguës...), pour lesquelles nous nous devons de répondre dans l'urgence.

Le nombre de **GIR 1** peut paraître faible, mais il correspond à des personnes totalement grabataires et avec lesquelles la communication même est impossible, et donc bien souvent à des personnes en toute fin de vie. Or, il reste encore difficile aux familles d'accompagner leurs proches jusqu'au bout, surtout s'il survient une complication aigüe (infection/problème respiratoire...). Les personnes sont donc encore bien souvent hospitalisées peu de temps avant de décéder.

Evolution de l'âge des personnes accompagnées :



L'âge des personnes accompagnées par le SSIAD se situe majoritairement **entre 85 et 95 ans**. Ceci est à mettre en corrélation avec la durée de séjour moyenne qui se situe autour de 1,6 ans. Cela demande donc un forte capacité d'adaptation aux soignants - car ils doivent apprendre continuellement à connaître de nouvelles personnes - et au service qui doit revoir constamment son organisation à l'évolution des demandes (augmentation du nombre de passages par semaine/par jour/coordination avec les autres intervenants...).

Les partenaires du maintien à domicile

Les aidants :

Les personnes aidantes des personnes accompagnées par le SSIAD sont le plus souvent le conjoint puis les enfants. Lorsque la personne vit seule à domicile, les aidants peuvent également être des amis ou voisins.

Si les aidants sont essentiels dans l'accompagnement quotidien de la personne, ils se retrouvent parfois en difficulté du fait de leur propre avancée en âge et investissement, engendrant fatigue, problème de santé, usure...

Les orientations vers les plateformes d'aide aux aidants ou de répit restent faibles (manque d'informations, d'accessibilité, manque d'intérêt ?).

Les professionnels doivent continuer à prendre en compte les aidants lors de leurs interventions pour repérer et prévenir l'épuisement et ainsi ne pas mettre en péril le maintien à domicile.

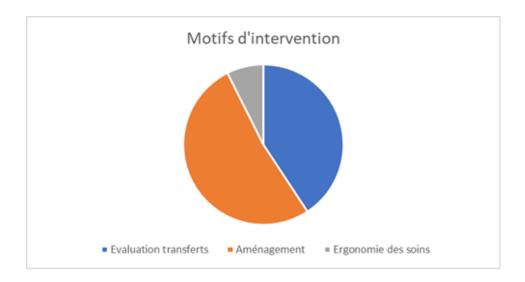
Il est a envisager pour les prochaines années, une sensibilisation plus poussée des professionnels à l'accompagnement des aidants par l'évaluation des risques d'épuisement et la connaissance des dispositifs de soutien.

L'ergothérapeute :

Comme l'année précédente, le SSIAD a la possibilité de proposer aux personnes accompagnées l'intervention d'une ergothérapeute. Elle est présente une fois par mois sur le SSIAD. Elle intervient pendant et/ou en dehors des interventions des soignants et analyse les besoins de la personne en termes de matériel et d'aménagement du domicile.

Ces interventions peuvent être déclenchées à la demande des professionnels (soignants ou IDEC), des familles ou des personnes accompagnées elle-même.

L'ergothérapeute est intervenue **27 fois** sur l'année 2023, ce qui correspond à un peu plus de deux interventions par jour de présence. Ces interventions sont en nette augmentation par rapport à 2022.



La plus-value qu'elle apporte est indéniable :

- **Auprès des patients et de leur famille** : c'est un interlocuteur supplémentaire qui leur apporte ses compétences et son regard professionnel, pour les aider à vivre au mieux la perte d'autonomie.
- **Auprès des soignants** : c'est une aide dans leur pratique quotidienne, qui les amène à réfléchir sur leurs habitudes de travail, afin d'en diminuer la pénibilité.
- **Auprès de l'IDEC**: c'est un relais pour les situations compliquées, dans le suivi des dossiers (avec la MDPH par exemple) en faisant le lien avec les prestataires de matériel ou les intervenants hospitaliers (ergo, médecins rééducateurs...).

Les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile :

Le SSIAD travaille en collaboration avec tous les SAAD du territoire.

Le lien se fait en général par téléphone, entre l'IDEC et la responsable de secteur, afin de coordonner au mieux les différentes interventions. Les salariés sont quant à eux, en contact régulier avec leurs collègues AVS au domicile du patient.

Le SSIAD a créé des supports de transmission qui ont vocation à être utilisés tant par les AS que par les AVS (feuilles de surveillance de selles/feuilles d'administration de traitement...).

Des interventions en binômes peuvent être également organisées lorsque l'état du patient le nécessite.

Des réunions peuvent être organisées, à l'initiative de l'un ou l'autre parti, pour faire le point sur les PEC communes. Il n'y a encore pas à l'heure actuelle une organisation définie (rythme/format...) mais l'ensemble de l'équipe a fait remonter le souhait de voir ces réunions se développer. Nous avons donc inscrit cet objectif dans le projet de service.

Les référents parcours :

L'interlocuteur principal du SSIAD est le **DAC 54**, c'est lui qui sollicite le SSIAD lorsqu'il reçoit les demandes de prise en charge.

Le DAC 54 est un partenaire essentiel dans l'accompagnement au long terme. Le SSIAD peut le solliciter lorsque l'équipe fait remonter l'épuisement d'un aidant, la modification d'un projet de vie...

Les professionnels du DAC sont également une ressource pour les situations dites « complexes ». Nous sommes de plus en plus confrontés à des situations qui allient précarité financière, isolement social, barrière de la langue... et pour lesquelles nous avons besoin de trouver des réponses auprès de différents services. Le DAC est alors l'interlocuteur qui peut mettre en lien tous les intervenants.

Actuellement, il n'existe pas au sein du SSIAD d'annuaire regroupant les différents interlocuteurs du territoire (CCAS/SAVS/MDPH/...). La question se pose d'en créer un pour simplifier les démarches des IDECS. L'idée serait également d'identifier le rôle de chacun de ces partenaires, afin de pouvoir fournir ces informations aux futures IDECS qui ne peuvent pas l'acquérir lors de leur formation initiale.

Le personnel

Mouvements de personnel :

Pour l'année 2023, nous comptabilisons :

- → Nombre de CDI : 8
- → Nombre de démission ou rupture conventionnelle : 7
- → Nombre de CDD : 43 personnes pour 212 contrats sur l'année

En 2023, nous constatons un turn over important dans les équipes soignantes (IDE et AS) ajouté à des difficultés de recrutement, ce qui explique le nombre important de contrat réalisé sur l'année.

Sur les 7 démissions :

- 2 concernent des embauches (CDI) de moins de 6 mois,
- 2 font suite à des arrêts ou absences prolongées,
- 1 fait suite à un départ dans une autre région.

Le nombre élevé de contrats CDD réalisés s'explique par la durée des contrats de courtes ou très courtes durées, provoquées par les professionnels eux-mêmes (disponibilités, choix personnels, refus de CDI ...).

Absentéisme :

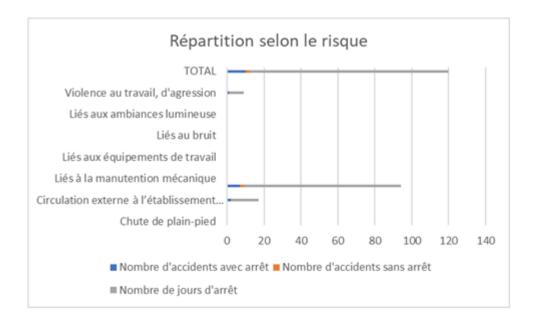
a) Nombre d'arrêts maladie

Sur l'année, il y a 2123 jours d'arrêt maladie pour 79 arrêts maladie.

On constate une augmentation des arrêts maladie de courte voir très courte durée (inferieurs à 3 jours) et un maintien des arrêts de très longue durée (égaux ou supérieurs à 1 an).

b) Nombre d'accidents du travail recensé

| Durée de l'arrêt (hors ATJ) | Nombre d'accidents |
|---|--------------------|
| Accidents sans arrêt | 2 |
| Accidents avec arrêt compris entre 1 et 3 jours | 2 |
| Accidents avec arrêt compris entre 4 et 21 jours | 7 |
| Accidents avec arrêt compris entre 22 et 89 jours | 1 |
| Accidents avec arrêt de 90 jours ou plus | 0 |
| TOTAL | 12 |



L'essentiel des accidents de travail sur le SSIAD sont dus à la manutention mécanique, en lien direct avec l'accompagnement de la personne. Un travail important est à continuer sur les risques liés à la manutention des personnes à leur domicile, au travers notamment de :

- La mise en place de dispositifs et appareils médicaux adaptés (appareils de transfert, lits médicalisés ...),
- L'aménagement du domicile permettant une bonne ergonomie pour les soignants lors des soins,
- Le travail en binôme,
- La formation des professionnels sur les gestes et postures, ainsi que sur la prévention des risques professionnels.

Le rôle de l'ergothérapeute au sein du SSIAD prend ici tout son sens et son importance.

Evolution/création de poste :

En lien avec le départ d'un personnel de coordination courant 2023, l'équipe de direction du SSIAD a fait le choix de réorganiser la coordination au sein du service. Un poste d'IDE à 80% a été créé afin d'assumer des missions de coordination dites « de terrain », complémentaires à celles réalisées par l'IDEC, à savoir :

- Visites de réévaluation à domicile,
- Participation aux réunions de synthèse concernant les personnes accompagnées,
- Gestion du temps de transmission d'équipe,
- Accompagnement de la montée en compétences des aides-soignant(e)s au travers des temps d'échange, de partage d'expériences ou de sensibilisation à des pratiques,
- Participation à la démarche d'amélioration continue de la qualité.

Accueil des stagiaires et apprentissage :

Le SSIAD est un lieu connu et reconnu des écoles de formation. Nous accueillons tout au long de l'année des stagiaires des différentes écoles de Meurthe et Moselle.

Nous avons également fait le choix d'accueillir **deux étudiants** en apprentissage ou contrat de professionnalisation par an.

Nous misons clairement sur l'accueil des stagiaires pour renforcer notre équipe. Pour cela, nous avons envoyé cette année un salarié en formation « maître d'apprentissage » afin d'apporter aux étudiants un

accompagnement de qualité et de venir soutenir le salarié déjà formé. Les deux salariés « maître d'apprentissage » ont travaillé ensuite à la réécriture du livret d'accueil des stagiaires.

Pour l'année 2024, nous continuerons la mise place des groupes de travail, ouverts à l'ensemble de l'équipe, afin de formaliser la procédure d'accueil des stagiaires au sein du SSIAD et les critères attendus par l'équipe pour la validation des stages.

En 2023, nous avons accueilli au sein de l'équipe **trois professionnels** suite à des stages ou apprentissages, une en CDI et deux en CDD.

À noter que le SSIAD est de plus en plus sollicité pour des stages d'« immersion » ou de « découverte », lors d'une reconversion professionnelle.



Concernant l'accueil des élèves des lycées professionnels, il a été décidé de prioriser les terminales, car ceux-ci sont susceptibles par la suite de demander un apprentissage AS au sein du SSIAD. C'est un moyen de les accompagner et de les former aux valeurs du SSIAD sur une longue durée.

Le recrutement

Plateforme HUBLO:

Le SSIAD, comme les autres établissements de l'ALAGH, a décidé d'utiliser la plateforme HUBLO pour essayer d'augmenter son pool de remplacement. La mise en route s'est faite au mois de décembre 2023.

Une campagne d'information auprès des salariés a été menée, qui se sont rapidement et en majorité inscrits sur la plateforme.

Le recul est encore faible, mais nous avons déjà pu constater le gain de temps pour l'IDEC dans la gestion des remplacements. La plateforme HUBLO évite en effet de devoir recourir aux mails ou au téléphone pour contacter les salariés, les agences d'intérim... tout est centralisé par la plateforme. L'outil est de plus très simple d'utilisation autant pour les IDECS que pour les salariés.

Intervention IFAS par une professionnelle du SSIAD :

En 2023, une professionnelle aide-soignante a pu intervenir au sein de l'IFAS de Lyonnois afin de promouvoir et d'expliquer le travail au sein du SSIAD auprès des étudiants aides-soignants.

Cette intervention a été très appréciée par la salariée car cela lui a permis de valoriser son métier, mais aussi de donner les coordonnées du SSIAD pour de futurs recrutements éventuels. **2 étudiantes** ont postulé, dont l'une a été contractualisée en CDD à la sortie de sa formation.

L'accompagnement des parcours professionnels

La gestion des emplois et des parcours professionnels, si elle est inscrite dans une démarche continue tout au long de l'année, se déploie à travers plusieurs actions :

- → Lors de l'élaboration du plan de formation en fin d'année par une sensibilisation des professionnels aux demandes de formations individuelles,
- → Par le recensement des besoins en formation pour la mise en place d'actions collectives au niveau associatif.

En 2023, 1 personne a bénéficié d'une action individuelle (Maitre d'apprentissage) et 8 personnes d'actions collectives. Parmi les actions collectives, ont eu lieu :

- Formation AFGSU.
- Formation « Faire face à l'agressivité et à la violence des usagers »,
- Formation « Communication pour coopérer : pratiquer une communication positive, respectueuse de soi et des autres ».

Le départ en formation des personnels est freiné par un turn over important et la pénurie de personnel ne permettant pas de libérer les professionnels facilement.

→ En collaboration avec la médecine du travail pour l'aménagement de postes temporaires ou définitifs. Le SSIAD a permis à une salariée en inaptitude temporaire pour la réalisation des soins d'hygiène de prendre des missions d'ordre administratif (mise à jour des protocoles, des plans de soins, participation à des groupes de travail, formalisation de procédures, soutien aux équipes, encadrement des stagiaires et nouveaux salariés ...).

Cette expérimentation d'aménagement de poste, en lien avec la médecine du travail, permet d'ouvrir le champ des possibilités pour les personnels nécessitant un aménagement de poste temporaire, tout en restant au cœur de leur activité principale.

La démarche QVCT :

⇒ Changement des cycles de travail

Le SSIAD a entamé une démarche d'amélioration de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail en collaboration avec l'ARACT. Le projet consistait à modifier l'organisation de travail actuelle du SSIAD, comprenant les horaires et les cycles de travail, ainsi que la répartition de l'activité dans la journée.

Ce projet a débuté en novembre 2022 et s'est concrétisé en octobre 2023 avec la mise en place d'une expérimentation de 6 mois sur deux nouveaux cycles de travail avec des modifications d'horaires et d'organisation de travail. Ce travail a été réalisé en collaboration avec les salariés dans une démarche participative.

⇒ Journées bien être

La deuxième édition des « Journées bien être » a eu lieu pour les sites de Nancy et Villers. Comme l'année passée, des ateliers axés sur le bien-être et la santé des professionnels ont été proposés aux professionnels de l'ALAGH durant 3 jours, et comptabilisés en temps de travail.

⇒ Temps de cohésion : repas de service

L'enquête RH menée en fin d'année 2022 a fait ressortir pour les salariés, le besoin de partager des moments festifs collectifs. Ils prennent la forme de repas d'équipes au sein du SSIAD.

La direction a fait le choix de proposer aux salariés d'en organiser une fois par mois, en fonction de leurs envies.

Les cadres ne s'investissent pas dans cette organisation afin que les salariés s'en emparent totalement.

La localisation des locaux au sein du Domaine de l'Asnée avec l'accès à un grand parc permet notamment la réalisation de repas en extérieur.

Les salariés aiment également égayer les locaux en fonction des différentes fêtes de l'année (Noël, Pâques, Halloween...), et ne manquent pas une occasion de fêter un événement au sein de l'équipe (pots de départ, anniversaires ...).

⇒ Achat de matériels

Le SSIAD a investi cette année dans du matériel afin de faciliter le travail des équipes et l'organisation du service. Nous avons notamment investi dans :

- Des mallettes de soin : les professionnels peuvent y transporter leurs EPI,
- Des thermomètres et des saturomètres.
- Des casiers de rangement « par tournée » : les soignants y rangent les documents de travail nécessaires au bon déroulé d'une journée, ainsi que les papiers des véhicules,
- Des mousquetons sur lesquels les soignants peuvent accrocher les clés des voitures et des patients (pour limiter les pertes),
- Des crampons que les soignants peuvent utiliser lors des journées de verglas,
- Des supports flexibles pour les téléphones portables dans les voitures quand les soignants utilisent le GPS.

Les soignants ont été très satisfaits de ces investissements et se sont senti valorisés.

La gestion du stock d'EPI est assurée par les IDECS. Il est prévu pour l'année à venir une étude plus fine de l'utilisation de ce stock.

Un travail de sensibilisation est mené régulièrement lors des transmissions. Il est cependant nécessaire d'affiner ces données afin de pouvoir proposer au plan de formation, une sensibilisation plus poussée.

Les Infrastructures

Parc automobile

⇒ Acquisition de véhicules sans permis

Le SSIAD a acquis en juin 2023, en location, deux véhicules électriques AMI. La décision a été prise devant le nombre grandissant de salariés sans permis qui postulent à une offre d'emploi en SSIAD. Il est cependant nécessaire de passer le BSR (Brevet de Sécurité Routière) pour utiliser ces véhicules.

Le SSIAD possède actuellement 17 véhicules en location. L'entretien technique est suivi par la secrétaire du service.

Cette année, le SSAID s'est trouvé confronté à la problématique de l'usure des embrayages des véhicules. Cette usure est accentuée par la circulation en zone urbaine, les arrêt fréquents et l'utilisation par différents conducteurs.

Une majorité des contrats de location se terminant en 2025, il sera alors à envisager un renouvellement du parc sur des voitures automatiques, voire électriques.

L'entretien intérieur et extérieur des véhicules est actuellement assuré par les salariés, pendant leur temps de travail de l'après-midi. C'est une organisation non satisfaisante pour l'instant compte-tenu du

nombre de véhicules et du peu de temps dont disposent les soignants en dehors de leur activité de soins. La recherche d'une nouvelle organisation est à l'étude.

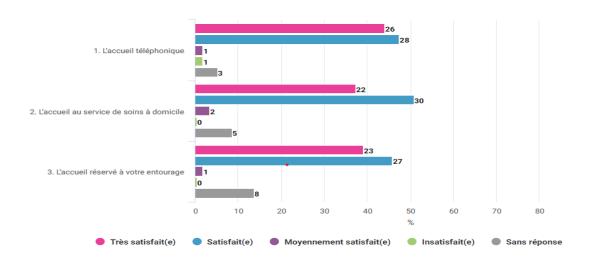
Equipement téléphonique

Un état des lieux de la flotte téléphonique a permis de réparer une majorité de téléphones et d'en acquérir de nouveaux. Ces téléphones sont nécessaires à la bonne circulation de l'information entre les soignants et les encadrants pour une prise en charge des personnes à domicile. Il est envisagé pour l'année 2024 de fournir un téléphone nominatif à chaque salarié pour limiter les problématiques de casse, perte ou vol des téléphones laissés au service en dehors des tournées de soins.

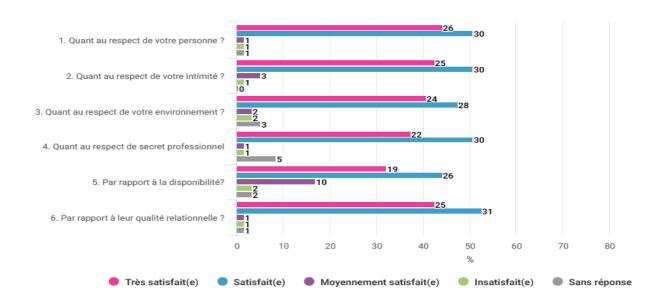
La démarche qualité

Pour l'année 2023, le SSIAD a diffusé son enquête de satisfaction au mois de novembre et a obtenu un taux de réponse de 55.1%.

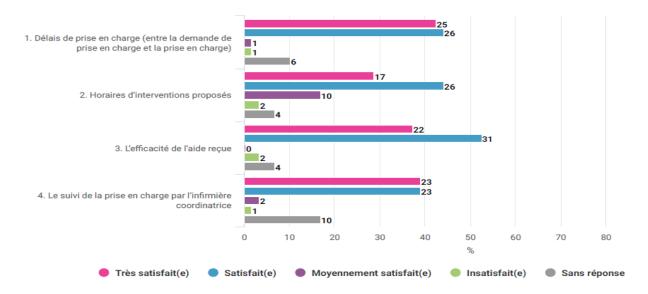
La satisfaction concernant l'accueil :



La satisfaction concernant les professionnels :



La satisfaction concernant les prestations :



Les personnes accompagnées recommandent le SSIAD ALAGH pour :

- Le niveau d'expertise,
- La proximité des professionnels,
- Le professionnalisme et l'éthique professionnelle,
- L'accompagnement global.

Les axes d'améliorations selon les personnes accompagnées sont :

- Les durées et horaires d'intervention,
- La participation et prise en compte des besoins de l'usager,
- La stabilité du personnel,
- La formation du personnel,
- La communication.

Concernant l'amélioration de la communication :

L'application mobile du logiciel de soin actuellement utilisé au SSIAD est obsolète. Elle ne permet plus aux soignants d'assurer la traçabilité informatique et les transmissions directement au domicile du patient. Ils ne peuvent également plus accéder aux plans de soins informatisés, cela complexifie donc le partage d'informations au sein de l'équipe, et favorise la perte d'information.

Nous avons donc travaillé cette année à sécuriser au maximum le partage d'informations, en retravaillant nos supports de communication papiers ainsi que les outils de coordination (refonte du classeur de soins/temps de transmission quotidien/place de l'IDE /utilisation de l'agenda...).

La réflexion autour de l'acquisition d'un nouveau logiciel de soin est en cours.

Concernant la durée et les horaires d'intervention/stabilité du personnel :

Le SSIAD reste tributaire de son faible taux d'embauche en CDI. Bien que nous ayons réussi à stabiliser un noyau de remplaçants, ceux-ci n'interviennent pas tous à temps complet, ni chez tous les patients (problématique de l'accompagnement des personnes en situation de handicap en particulier).

L'organisation des tournées doit donc être souvent modifiée pour pouvoir assurer le passage quotidien, ce qui ne nous permet pas toujours de garantir la régularité des horaires.

Les tournées sont également perturbées du fait des absences pour maladie ou accident du travail.

Nous devons effectivement prioriser les personnes qui travaillent (PSH), qui ont des rendez-vous médicaux...lors des réorganisations de tournées.

Il est demandé aux soignants de prévenir les personnes lors d'un retard important. La secrétaire prend également le relais.

Les IDEC veillent à rappeler lors des visites d'évaluation ou de réévaluation, ou lors d'appels téléphoniques, que le SSIAD peut leur garantir un créneau horaire de passage (d'environ 2h) mais pas un horaire fixe.

Concernant la formation et la stabilité du personnel :

Le SSIAD de l'ALAGH peut accueillir 19 personnes en situation de handicap. Nous constatons que les soignants se sentent bien souvent en difficulté pour les accompagner, certains ne souhaitant pas du tout le faire.

Nous avons toute une réflexion à construire quant à ces accompagnements spécifiques, afin de définir leur place au sein du SSIAD et quelle plus-value nous pouvons leur apporter. Cela nécessite la mise en place d'un plan de formation spécifique :

- Au plan théorique, pour la connaissance du handicap et de ses spécificités, qu'il s'agisse d'une SEP, d'une maladie de Parkinson, d'une tétraplégie, d'une myopathie...
- Au plan technique, par des doublures pour les nouveaux embauchés, auprès des IDE pour certains gestes techniques (déjà fait actuellement).

Nous avons également débuté au dernier trimestre 2023, la mise en place de groupes d'analyse de pratique, afin de donner aux soignants un espace d'échange dans lequel ils puissent mettre des mots sur ce qu'ils vivent au quotidien auprès de ces personnes.

Le changement des cycles d'horaires a permis l'introduction de temps d'échanges formalisés, entrant dans la démarche d'amélioration continue de la qualité : réunions de synthèse, temps de transmissions, groupes de travail.

Des documents de traçabilité ont été remis à jour afin de répondre aux normes réglementaires et de préparer l'évaluation externe qui se déroulera en 2024.

6. Service Polyvalent d'Aide et de Soins À Domicile (SPASAD)

Analyse des éléments essentiels

Activité au domicile

Au 31/12/2023, nous avions 23 bénéficiaires au sein du SPASAD ALAGH / Ville et Services.

Activité de prévention

Projet Numérique et Sénior

Débuté le 08/09/2022, le projet Numérique et Sénior, qui avait pour objectif de favoriser l'accès à l'outil numérique aux séniors, s'est terminé le 07/03/2024.

Sur 7 mois, 21 personnes ont pu être accompagnées, à raison de 52 séances/ateliers proposés.

Ces séances ont permis :

- De travailler autour de la confiance et estime de soi,
- De permettre une maitrise, partielle ou totale, de l'outil informatique, au choix de la personne (ordinateur, tablette ou smartphone),
- De travailler les fonction cognitives et exécutives à travers des applications ludiques sur les supports informatiques,
- De créer des liens sociaux, en ce qui concerne les séances collectives,

- De sensibiliser sur les risques liés à l'utilisation d'internet (protéger ses données, paramètres de confidentialité, etc.).

Ces ateliers ont été menés par une animatrice, psychologue de formation, et une personne en service civique.

Les personnes accompagnées lors de ce projet proviennent des effectifs du SAAD Ville et Services. En effet, aucun bénéficiaire du SSIAD n'a répondu aux sollicitations du personnel pour participer à ce projet, essentiellement par manque d'intérêt. Le niveau de dépendance des personnes accompagnées par le SSIAD explique également les difficultés à intégrer des personnes sur ce projet (impossibilité à se déplacer, troubles cognitifs, fatigabilité, ...).

Voici la répartition par GIR des personnes ayant bénéficié de l'action :

| GIR 1 à 4 | 5 |
|------------|----|
| GIR 5 et 6 | 11 |
| AUCUN GIR | 5 |

Activité de coordination

Il n'y a pas eu de Comité de pilotage en 2023, suite au départ du directeur général de l'ALAGH et au changement d'organisation qui s'en est suivi.

Un état des lieux du partenariat ALAGH / Ville et services a eu lieu courant 2023 afin de préparer la transformation en Service Autonomie à Domicile (SAD), conformément au décret du 13 juillet 2023.

7. RAPH 54 Groupement de Coopération Médico-sociale (GCSMS)

Analyse des éléments essentiels

RAPH 54 : Réseau d'Accompagnement des Personnes Handicapées vieillissantes, assure à ses usagers une assistance humaine et une aide technique pour améliorer leur qualité de vie. Le RAPH 54 met en place et coordonne un service prestataire. Il fait partie du réseau des Services d'accompagnement à la Vie Sociale.

Le groupement de coopération RAPH 54 anime la collaboration de 7 acteurs du département : L'ALAGH, le CAPs, l'OHS, l'UDAF, l'AEIM, la FADV, l'Institut des Sourds de la Malgrange

Conformément à sa charte constitutive signée le 21 juillet 2008, les objectifs du RAPH 54 sont :

- favoriser l'accompagnement et l'insertion des personnes en situation de handicap d'au moins 55 ans,
- mettre en œuvre des actions de coopération et de complémentarité,
- répondre aux besoins de la politique départementale.

Le RAPH 54, dans un souci permanent d'être au plus proche de ses bénéficiaires, a inscrit son action dans une étroite collaboration avec les services du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle et en particulier avec les services territoriaux personnes âgées et personnes handicapées et la MDPH.

Point sur l'activité au 31 décembre 2023

Périmètre géographique d'intervention

| | | Nb de personnes en accompagnement actif en date du 31.12 | Nb de personnes accompagnées en maintien du lien sur l'année | Nb d'usagers sortis sur l'année | Nb total de personnes accompagnées |
|----|---|---|---|------------------------------------|------------------------------------|
| 1 | Longwy | 10 | 0 | 3 | 13 |
| 2 | Briey | 10 | 0 | 4 | 14 |
| 3 | Terres de Lorraine | 2 | 0 | 1 | 3 |
| 4 | Val de Lorraine | 6 | 0 | 1 | 7 |
| 5 | Lunévillois | 7 | 0 | 0 | 7 |
| 6 | Grand Nancy | 45 | 1 | 11 | 57 |
| 54 | Département (total) | 80 | 1 | 20 | |
| | Nombre de personnes accompagnées sur l'année (TOTAL GLOBAL) | | | | 101 |

Nombre de jours de fonctionnement sur l'année 2023 : 365 jours avec système d'astreinte pour certains opérateurs. Des périodes de fermetures durant les congés scolaires pour certains opérateurs.

Entrées et réorientations

| Nombre de nouveaux usagers entrés dans l'année | 36 |
|---|----|
| Nombre de réorientations vers d'autres services | 4 |

Public accompagné

| Femme de moins de 25 ans | 0 | Homme de moins de 25 ans | 0 |
|--------------------------|-----|--------------------------|----|
| Femme de 25 à 39 ans | 0 | Homme de 25 à 39 ans | 0 |
| Femme de 40 à 59 ans | 21 | Homme de 40 à 59 ans | 21 |
| Femme de 60 ans et plus | 32 | Homme de 60 ans et plus | 27 |
| Total femmes | 53 | Total hommes | 48 |
| TOTAL FEMMES + HOMMES | 101 | | |

Déficience principale

| Intellectuelle | 29 |
|--|-----|
| Du psychisme | 21 |
| Du langage et de la parole | |
| Auditive et de l'équilibre | 3 |
| Visuelle | 8 |
| Viscérale | |
| Motrice | 32 |
| Autre déficience (porteur de TSA, épilepsie, etc.) | 8 |
| TOTAL | 101 |

Lieu de l'accompagnement

| A domicile | 98 |
|--------------------------------------|-----|
| Dans les locaux du SAVS / SAMSAH | 2 |
| Sur le lieu de travail, de formation | |
| En établissement médico-social | 5 |
| En établissement sanitaire | 3 |
| Autres, à préciser | 7 |
| TOTAL | 115 |

Nature de la prestation régulière d'accompagnement

| L'accompagnement à la santé : accès à la santé et aux soins, prendre soin de son corps, prendre soin de sa santé, suivi des traitements, préparation des traitements, suivi des relations médicales, prise de RDV | 52 |
|--|-----|
| La vie domestique : achats, préparation des repas, équilibre alimentaire, entretien de son espace de vie, entretien de ses biens, entretien du linge | 48 |
| La pratique d'activités de loisirs et sportives : gérer son temps libre. | 28 |
| La communication : aide à la lecture, à l'écriture | 27 |
| Les démarches administratives : accès aux droits, aide judiciaire, lecture des courriers, réponse aux courriers, gestion des dossiers administratifs, suivi des factures, suivi des comptes, relation avec les services administratifs | 69 |
| L'aide financière : gestion du budget, recherche de moyen financier | 35 |
| Les déplacements : transport en commun | 23 |
| L'accès au logement : recherche, déménagement, inscription dans son logement, dans son environnement, savoir habiter, mise en situation et observation dans un appartement de transition | 28 |
| L'aide relationnelle, psychoaffective et sociale : aide contre la solitude, maintien des liens familiaux, mise en relation avec le voisinage, le quartier, mise en relation avec les associations | 51 |
| L'aide au développement et au maintien des apprentissages, des acquis, lire, écrire, compter, calculer | 9 |
| Le travail : première étape d'une démarche d'insertion professionnelle pour des personnes loin de l'emploi, prendre conscience de ses possibilités de travailler et des moyens disposés pour aller rechercher du travail et travailler | 3 |
| Autre, à préciser | 10 |
| TOTAL | 383 |

Autres services communs à tous les établissements

Les Ressources Humaines

Site de NANCY

Départs et embauches en 2023

| <u>Départs 2023</u> | | Arriv | Arrivées 2023 | |
|--------------------------|---------------------------|-------------------------|----------------------------|--|
| BELLOULID Nicole | Aide-Soignante | BARRY Mamadou | Aide-Soignant | |
| BOITHIOT Yves | Responsable Maintenance | BELKOUBA Mohcine | Aide-Soignant | |
| BOIZET Mathilde | Vacataire | CALIN Aurélie | Aide-Médico-Psychologique | |
| BOUADJADJ Mélanie | Aide Médico Psychologique | CHAMPENOIS Angélina | Aide-Soignante | |
| CHASSE Blandine | Aide-Soignante | CLEMENT Wivine | Aide-Soignante | |
| COQUELET Stéphanie | AES | COUDRAY Aïda | Aide-Soignante | |
| CORNUMENT Cloé | Agent de Soins | DECHATRE Christelle | Assistante RH | |
| DECHATRE Christelle | Assistante RH | GALLIOT Hector | Vacataire | |
| FABBRO Christelle | Aide-Médico-Psychologique | GUIDO Blandine | Cuisinière | |
| INAK Jocelyne | Agent Hôtelier | HERNANDEZ José | Aide-Soignant | |
| JOUBERT Margaux | Ergothérapeute | LAMIELLE Margaux | Vacataire | |
| LAMIELLE Margaux | Vacataire | LEROY Faly | Vacataire | |
| MATHIEU Gilliane | Vacataire | MANGIN Johan | AES | |
| RIBON Jessica | Cadre Socio-Educative | MESSIN Catherine | Cadre de Santé | |
| ROBINET Juliette | Vacataire | MOUGENOT Quentin | Masseur-Kinésithérapeute | |
| ROCK Cassandra | Vacataire | OTT Lisa | Agent Hôtelier | |
| SALAS José | Directeur Général | SAGNA Jennifer | Cheffe de Service Educatif | |
| SHORT Janice | Masseur Kinésithérapeute | SERGENT Frédéric | Directeur Général | |
| TURPIN Christophe | Cuisinier | TABOURET Bérénice | Vacataire | |
| VARINOT Adam | Vacataire | VAN DE WALLE Flavien | Ergothérapeute | |
| VAUTRIN Pascale | Cadre de Santé | VARINOT Adam | Vacataire | |
| WEBER Anne-Hélène | Vacataire | VILELA Franck | Assistant RH | |

Formations

- Formations dédiées à plusieurs membres du personnel :
 - Formation incendie
 - Formation intitulée « Alimentation Déglutition »
 - Formation intitulée « AFGSU »
 - Formation intitulée « La Sclérose en Plaques »
 - Formation intitulée « Faire face à l'agressivité et à la violence des usagers »

- Formation intitulée « Communiquer pour coopérer : pratiquer une communication positive, respectueuse de soi et des autres »
- Formation intitulée « Générations mode d'emploi »
- Formation intitulée « Evaluations externes »
- Formation intitulée « Evènements Indésirables Graves associées aux Soins »
- Formation intitulée « Tutorat / Maître d'apprentissage »

Autres formations

- 1 salarié(e) a poursuivi la formation « Refus de Soins »
- 1 salarié(e) a poursuivi la formation « ACD Cycle droit social »
- 1 salarié(e)s a poursuivi la formation « Les Différents Congés et Absences du salarié »
- 1 salarié(e) a poursuivi la formation « C'est ma vie, c'est mon choix »
- 1 salarié(e) a poursuivi la formation « ACT »
- 1 salarié(e) a poursuivi la formation « Sexualité et Institution »
- 1 salarié(e) a poursuivi la formation « Adaptation de l'intervention auprès des personnes handicapées vieillissantes »
- 1 salarié(e) a poursuivi la formation « Addictions et Technologies »
- 1 salarié(e) a poursuivi la formation « Autodétermination »

Site de VILLERS-LES-NANCY (SSIAD)

Départs et embauches en 2023

| <u>D</u> | éparts 2023 | Α | rrivées 2023 |
|-------------------|---------------------------|--------------------------|---------------------------|
| BERNARD Sandra | Aide-Médico-Psychologique | DELPLANQUE Christelle | Aide-Soignante |
| NOURRY Christophe | Aide-soignant | FOURAR Béatrice | Infirmière |
| NOVELATTI Manon | Aide-soignante | GUASP-ROCA Mylène | Aide-Soignante |
| NUNGE Mylène | Infirmière | MADI Faiza | Aide-Soignante |
| TOMELLINI Vanina | Aide-soignante | MUSSARD Henri | Aide-Médico-Psychologique |
| VERMOND Isabelle | Infirmière Coordinatrice | SCELLIER Noémie | Infirmière |
| WEISS Lucie | Aide-soignante | TOMELLINI Vanina | Aide-soignante |
| | | WEISS Lucie | Aide-soignante |

Formations

Formations dédiées à plusieurs membres du personnel

- Formation intitulée « AFGSU »
- Formation intitulée « Faire face à l'agressivité et à la violence des usagers »
- Formation intitulée « Communiquer pour coopérer : pratiquer une communication positive, respectueuse de soi et des autres »
- Formation intitulée « Générations mode d'emploi »
- Formation intitulée « Evaluations externes »
- Formation intitulée « Evènements Indésirables Graves associées aux Soins »
- Formation intitulée « Tutorat / Maître d'apprentissage »

Autres formations

 1 salarié(e) a poursuivi la formation « MOSS : Management des Organisations du secteur Sanitaire et Social »

Site de MONT-SAINT-MARTIN

Départs et embauches en 2023

| Dé | parts 2023 | Arr | <u>rivées 2023</u> |
|----------------------|---------------------------|----------------------|---------------------------|
| BAKARI Latifa | Aide-Soignante | BOUALAM Laila | Aide-Médico-psychologique |
| BOUIRI Hind | Aide-Soignante | BOUDALI Noria | Aide-Soignante |
| CZERNECHI Vincente | Aide-Médico-psychologique | BOUIRI Hind | Aide-Soignante |
| DALL'ARMELLINA Julie | Assistante Sociale | CUNY Isabelle | Infirmière |
| DA SILVA Manuel | Aide-Médico-psychologique | DARAND Laëtitia | Aide-Soignante |
| ETIENNE Marine | Aide-Soignante | IGLESIAS Rocio | Agent Hôtelier |
| LATRIGLIA Roman | Infirmier | LEY Nehza | Agent Hôtelier |
| PONCE Jeanne | Aide-Soignante | LIONNE Tiffany | ES - Coordinatrice |
| THERY-PINTAURI Célia | Aide-Soignante | MEDJKOUNE Nacéra | AES |
| TOUSSAINT Marie | Masseur-Kinésithérapeute | MEYER Pascaline | Infirmière |
| VALENTIN Joëlle | Cadre de Santé | MILLET Corinne | Aide-Soignante |
| VERDIER Valérian | Aide-Soignant | PONCE Jeanne | Aide-Soignante |
| WALTER Marielle | Psychologue | TIBERI Peggy | Aide-Soignante |
| WEBER Maéva | Assistante Sociale | WEBER Maéva | Assistante Sociale |
| | | WELSCHEN Amandine | Aide-Soignante |

Formations

• Formations dédiées à plusieurs membres du personnel

- Formation incendie
- Formation intitulée « Alimentation Déglutition »
- Formation intitulée « AFGSU »
- Formation intitulée « Faire face à l'agressivité et à la violence des usagers »
- Formation intitulée « Communiquer pour coopérer : pratiquer une communication positive, respectueuse de soi et des autres »
- Formation intitulée « Générations mode d'emploi »
- Formation intitulée « Evaluations externes »
- Formation intitulée « Evènements Indésirables Graves associées aux Soins »
- Formation intitulée « Tutorat / Maître d'apprentissage »

Autres formations

- 1 salarié(e) a poursuivi la formation « Escarres et plaies spécifiques »
- 1 salarié(e) a poursuivi la formation « Formateur PRAP2S »
- 1 salarié(e) a poursuivi la formation « Coordination d'équipe »

Formations communes aux différents sites

En 2023, certaines actions communes aux différents établissements et services de l'ALAGH furent réalisées. Elles concernent en majorité les domaines relatifs aux soins et à la prise en charge des résidents. Ces actions sont indispensables pour assurer l'actualisation des savoirs faire et favorisent l'amélioration continue des compétences de nos professionnels.

Les actions de formation suivantes furent mises en application durant l'exercice, pour répondre à des axes définis comme prioritaires pour l'année 2023, suivant les besoins identifiés par les acteurs de l'Association, y compris ceux exprimés par nos salariés :

- Formation intitulée « Alimentation Déglutition »
- Formation intitulée « AFGSU »
- Formation intitulée « Faire face à l'agressivité et à la violence des usagers »
- Formation intitulée « Communiquer pour coopérer : pratiquer une communication positive, respectueuse de soi et des autres »
- Formation intitulée « Evaluations externes »
- Formation intitulée « Evènements Indésirables Graves associées aux Soins »
- Formation intitulée « Tutorat / Maître d'apprentissage »

Rapprochement avec la Fondation SAINT CHARLES

Suite à l'évolution de dirigeance au sein de l'ALAGH en 2023, dans le cadre du rapprochement avec la Fondation Saint Charles, plusieurs décisions furent prises dans le but notamment d'outiller l'ALAGH plus efficacement.

Parmi elles, le changement du logiciel de Paie (SIGEMS vers CEGI) ou encore l'ouverture d'une application de gestion des absences (HUBLO).

En outre, a été assuré la rédaction, l'actualisation et la codification de nouvelles procédures et protocoles. Une nouvelle organisation du versement des salaires au sein de l'Association a été mis en place.

Enfin, un travail s'est amorcé en lien avec le rapprochement des fonctions supports de l'ALAGH et de la Fondation Saint Charles dans le cadre d'un siège administratif commun, externalisé, regroupé dans un nouveau groupement (sous la forme d'un GCSMS: Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale), nommé SOLILA, qui assurera la fonction employeur.

La Qualité

Le service qualité a une action transversale au regard de l'ensemble des activités exercées dans les différents services de nos établissements.

Le service qualité vient en appui d'un grand nombre d'instances directement ou indirectement liées à la démarche d'amélioration continue de la qualité : Comité de Pilotage Qualité (Nancy, Mont Saint Martin, Villers-lès-Nancy, PasseR'aile et RAPH54) et, au besoin, sur des thèmes spécifiques auprès d'autres instances.

La gestionnaire qualité apporte une aide méthodologique, documentaire et réglementaire sur les projets en cours et tout ce qui nécessite une formalisation; à ce titre, elle est chargée de la gestion documentaire et de la rédaction des procédures et protocoles internes en collaboration avec les professionnels. Elle est en charge de la gestion des risques associé au secteur médico-social, à travers

l'analyse des évènements indésirables (EI), l'identification des risques associé, l'élaboration de plan d'amélioration continue (PAC).

Evaluation interne et externe

Les Plans d'Amélioration Continue de la qualité (PAC) issus des évaluations interne et externe sont tenus à jour périodiquement en COPIL qualité pour l'ensemble des établissements.

L'auto-évaluation pour tous les établissements est prévue entre octobre 2023 et février 2024.

Les dates de l'évaluation externe sont programmées pour le mois de Mai 2024.

MAS Irène Pierre : 13/14 Mai 2024Dispositif PasseR'aile : 14/15 Mai 2024

- FAMJ: 16/17 Mai 2024

MAS l'Orée des Bois : 27/28 Mai 2024

SSIAD Villers: 29/30 Mai 2024

Conditions de travail

Présentation des AT/AT bénins 2023,

- DUERP formalisé sur l'ensembles des établissements,
- Organigramme global et par site remis à jour et créé,
- Listes téléphoniques remises à jour.

Gestion des risques

- Gestion des évènements indésirables.

Sécurité

- Mise à jour des plans d'intervention pour Nancy et en cours pour Mont-Saint-Martin,
- Plan Bleu a été remis à jour pour le site de Gentilly et la MAS de Mont-Saint-Martin.

Communication

- Mise à jour du site intranet en fonction des mouvements de la gestion documentaire,
- Acquisition d'un logiciel de gestion de la démarche qualité (AGEVAL),
- Affichages et sensibilisation aux bonnes pratiques pour la sobriété énergétique, les écogestes

Gestion documentaire qualité

- Création / Remise à jour de la gestion documentaire en vue de l'audit externe en 2024,
- Uniformisation des documents pour les différents sites de l'ALAGH afin d'avoir un socle commun,
- Livret d'accueil résident actualisé pour les 3 sites,
- Livret d'accueil salarié en cours de réactualisation (80%),
- Règlement de fonctionnement réactualisé.

Spécificités Nancy

- Gestion documentaire (uniformisation avec MSM et Villers pour les nouveaux documents),
- Gestion des évènements indésirables.
- Livret d'accueil,
- Règlement de fonctionnement,
- Organigramme et listes téléphoniques.

Spécificités MSM

- Gestion documentaire (uniformisation avec Nancy et Villers pour les nouveaux documents),
- Gestion des évènements indésirables.
- Livret d'accueil,
- Organigramme et listes téléphoniques.

Spécificités SSIAD/SPASAD

- Gestion documentaire (uniformisation avec Nancy et MSM pour les nouveaux documents),
- Gestion des évènements indésirables et fiches de signalement,
- Enquête de satisfaction,
- Règlement de fonctionnement,
- Livret d'accueil,
- Listes téléphoniques.

CONCLUSION

Après la crise sanitaire qui a impacté l'ensemble des établissements et services et qui se ressent encore aujourd'hui, l'effet inflation nous oblige à contenir l'ensemble de nos charges et développer des stratégies financières.

Nous sommes aujourd'hui confrontés au quotidien à des difficultés de recrutement surtout de personnels soignants et infirmiers. La stabilité de nos établissements relève aussi de la bonne prise en charge des résidents. Des partenariats, des contacts avec des organismes de formation sont actuellement construits et notre politique d'attractivité et de gestion des ressources humaines est révisée.

Le rapprochement entre l'ALAGH et la Fondation Saint Charles lancé en 2023, et confirmé en 2024 avec la création du GCSMS **SOLILA**, nous permet d'enclencher un travail sur l'ensemble de ces stratégies. La force d'un siège avec SOLILA nous permettra d'avoir une assise solide dans cette perspective.

L'alliance de nos deux associations permet de mutualiser les forces et une ouverture vers de nouvelles perspectives d'accompagnement, qui est le cœur de nos interventions.

Le rapprochement avec la Fondation Saint Charles nous a permis de développer une multitude de projets et mutualiser des moyens (logiciels / humains) sur le second semestre 2023.

Nous avons mis en place au sein de l'ALAGH :

- AGEVAL : logiciel de gestion de la qualité avec une configuration multi-sites. Ce logiciel nous a permis une harmonisation des pratiques et un pilotage centralisé de notre démarche qualité.
- HUBLO/MSTAFF: outils de gestion des remplacements et recrutements de soignants dans le secteur de la santé.
- CEGI ALFA: logiciel de comptabilité/paie / facturation.

Et de nombreux projets sont en cours de co-contruction :

- <u>SDSI</u>: Schéma Directeur des Systèmes d'Information; Il s'agit de structurer à moyen terme, la stratégie informatique de nos établissements et services. L'objectif est de permettre l'amélioration de la performance.
- <u>Schéma Directeur Immobilier</u>: outil dédié à la gestion du patrimoine qui permet de définir les orientations de la politique patrimoniale mais également financière.
- Projets d'établissement : en cours d'écriture, ils seront finalisés et déposés fin juin 2024.
- <u>SOLILA Création d'un siège commun ALAGH/FONDATION SAINT CHARLES</u>: le siège commun a enfin été trouvé après plusieurs mois de recherche. Il se situera au 14-16 Avenue de la Foret de la Reine 54500 Vandoeuvre. Après une période d'aménagement, une installation est prévue en fin d'année 2024.
- <u>Evaluation externe</u>: un cahier des charges commun a été réalisé avec l'ALAGH et le GCSMS « Bien vieillir en pays de Colombey » afin de structurer une démarche commune.
- <u>ESMS Numérique</u>: la Fondation Saint Charles a répondu à l'appel à projet ESMS Numérique en juin 2023 en y associant l'ALAGH. Pour cela, elle a constitué une grappe de 20 établissements et services médico-sociaux, regroupant à la fois le champ de la personne âgée et celui du handicap. Une réponse favorable à ce projet nous permet d'organiser ce changement de logiciel avec une projection de mise en place fin 2024. La solution logicielle retenue est NETSOIN/NETVIE de TERANGA.

L'ALAGH et la Fondation Saint Charles vont continuer dans cette démarche dynamique et engagée en 2024.

Projection d'investissements et de développement 2024 et années à venir :

Fidèles à la politique de l'ALAGH, les projections d'investissements et de développement sont nombreux, et notamment à travers le rapprochement de la Fondation Saint Charles. Voici quelques-unes de nos perspectives d'investissements :

- <u>Habitat inclusif GARENNE</u>: création d'un habitat inclusif pour personnes en situation de handicap dont l'ALAGH est le porteur et les personnes en situation de handicap les acteurs. Il comportera:
 - Des appartements individuels, privatifs (entre 22 et 30 m2),
 - Des parties communes (cuisine, salon, buanderie, jardin, ascenseur) permettant une vie partagée,
 - Une vie communautaire et partagée : dans le quotidien, repas, jeux, sorties jardin écologique partagé, pair aidance, soutien.
- Les Toits de Haye: acquisition d'un terrain mitoyen à la MAS Irène Pierre, anciennement Le collège Claude le Lorrain, pour y construire un espace / salle accolé(e) permettant d'agrandir la MAS Irène Pierre et permettant d'y organiser des évènements, ou d'y agrandir la salle de restauration. Nous envisageons à travers ce projet, la création d'une crèche ouverte aux salariés du médico-social, la création d'un habitat inclusif, le rapatriement de 2 logements d'accueil externalisé, la relocation du SSIAD ALAGH...

- <u>Travaux MAS Irène Pierre de Nancy</u>: l'établissement Irène Pierre étant ancien et vieillissant, de nombreux travaux sont à envisager dont notamment l'ensemble de la chaufferie/fenêtres/espaces intérieurs/studios. Les dossiers sont actuellement en cours de consultation.
- Rénovation MAS l'Orée du Bois de Mont Saint Martin: restructuration des surfaces immobilières non ou mal entretenues. Des travaux sont déjà engagés et d'autres seront à planifier.

Et enfin, l'année 2024 sera l'année de la renégociation CPOM, qui va s'enclencher de manière conjointe avec la Fondation Saint Charles avec prise d'effet au 01 janvier 2025.

M. Frédéric SERGENT Directeur Général ALAGH